

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 2024-15, 2024-16, 2024-18, 2024-20 & 2024-22

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 19 février 2024, le conseil municipal de Val-d'Or a adopté les règlements suivants :

- Règlement 2024-15 décrétant une dépense de 7 464 600 \$ et un emprunt de 7 464 600 \$ pour la réalisation de divers travaux relatifs à la construction, au réaménagement et à la réfection d'infrastructures de rues, de bordures et trottoirs, la mise en place de béton bitumineux, l'installation de bornes de recharges électriques et l'éclairage de rues;
- Règlement 2024-16 décrétant une dépense de 6 385 500 \$ et un emprunt de 6 385 500 \$ pour la réalisation et l'ajustement des coûts relatifs à la réalisation de travaux de réfection des services municipaux;
- Règlement 2024-18 décrétant une dépense de 1 012 000 \$ et un emprunt de 1 012 000 \$ afin de défrayer le coût d'études et d'honoraires professionnels associés à divers projets;
- Règlement 2024-20 décrétant une dépense de 467 500 \$ et un emprunt de 467 500 \$ pour l'achat et la réalisation de divers travaux d'installation et d'entretien d'équipements sur les sites d'activités sportives et le réseau cyclable;
- Règlement 2024-22 décrétant une dépense de 1 430 000 \$ et un emprunt de 1 430 000 \$ pour l'achat d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie.

Ces règlements ont reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 avril 2024.

Il peut être pris communication de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ces règlements entrent en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 1er mai 2024.

SIGNÉ

Christine Saillant Assistante-greffière



RÈGLEMENT 2024-15

Règlement décrétant une dépense de 7 464 600 \$ et un emprunt de 7 464 600 \$ pour la réalisation de divers travaux relatifs à la construction, au réaménagement et à la réfection d'infrastructures de rues, de bordures et trottoirs, la mise en place de béton bitumineux, l'installation de bornes de recharges électriques et l'éclairage de rues.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 5 février 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à faire exécuter les travaux mentionnés au présent règlement conformément aux plans et devis ci-dessous énumérés, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert des estimations détaillées préparées par le Service de l'ingénierie et approuvées le 23 janvier 2024 par M. Phillip Sidorenko, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

LISTE DES TRAVAUX ET DES PLANS CORRESPONDANTS

DESCRIPTION DU PROJET	PLANS Nos
Remplacement de la conduite d'aqueduc secteur Pudifin – Rue Bélisle	2415-1-1.11-CIV 100-200
	2415-2-3.1-CIV
	100-101-102-
	103-104-105-
	106-107
	2415-2-3.1-CIV
	200-201-202-
	203-204-205-206
Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la 7 ^e Rue et du boulevard barrette	2415-2-3.1-CIV 300-301-302
	2415-2-3.1-PAY
	100-101-102-
	103-104-105
	2415-2-3.1-ELE
	100-101-102-
	103-104

Règlement 2024-15 Page 2

	2445 2 4 4 2 200
	2415-3-4.10-CIV
	100-101-102-103
	2415 2 4 10 CW
	2415-3-4.10-CIV 200-201
Mise en place de béton bitumineux et construction de trottoir et bordure sur la	200-201
rue Giguère, entre le boulevard Forest et la rue Giguère (phase 1)	2415-3-4.10-CIV
The diguete, entire le boulevaru i diest et la rue diguete (phase 1)	300
	300
	2415-3-4.10-PAY
	100-101-102-
	103-104-105
Resurfaçage d'urgence sur la 3 ^e Avenue, entre Hardy Ringuette et le carrefour	2415-4-4.44-CIV
giratoire 117	100
	2415-4-4.16-CIV
Planage et resurfaçage sur la 3 ^e Avenue, entre les rues Thibault et Lauzon	100-101-200-300
Discourse at an audit of the Country	2415-4-4.49-CIV
Planage et resurfaçage sur la 4 ^e Avenue, entre la rue Gélinas et la 1 ^{re} Rue	100-101-200-300
	2415-5-4.6-CIV
	100-101-102-
Construction de trottoir sur la 6 ^e Rue, entre le boulevard Forest et la rue des	200-201-300
Érables (côté ouest)	
	2415-5-4.6-PAY
	100-101
Construction de trottoir sur la rue Bouchard, entre les rues Goulet et Pinard	2415-5-4.7-CIV
<u> </u>	100
	2415-5-4.43-CIV
Réaménagement de l'intersection de la 7 ^e Rue et 6 ^e Avenue incluant le planage et	100-101-102-
resurfaçage sur la 7 ^e Rue, entre la voie ferrée et la 6 ^e Avenue et l'ajout d'une piste	200-201-300
cyclable bidirectionnelle en site propre	2415-5-4.43-PAY
	100-101
	2415-5-8.3-CIV
Sécuriser l'intersection des rues des Érables et des Saules	100-200-300
Achat et installation de bornes de recharge électrique (programme 4500 bornes) au	2415-6-7.12-CIV
Centre multisport Fournier, à la patinoire Bleu Blanc Bouge et au chalet d'accueil de	100-101-102-
la Forêt récréative	300-301-302
Drainago dos fossás et nonceaux sur la rue Rembardiar	2415-7-5.4-CIV
Drainage des fossés et ponceaux sur la rue Bombardier	100-101-200-300
	VD-1775
Addition d'éclairage public de rues sur tout le territoire	PL-409
Addition a colairage public de rues sur tout le territoire	PL-410
	PL-411

Article 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 7 464 600 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, pour les fins du présent règlement.

Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 7 464 600 \$ sur une période de dix ans.

Article 5

5.1 Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de la partie de l'emprunt au montant de 443 748,82 \$, visant la partie des travaux relatifs à la mise en place du béton bitumineux et construction de trottoir et bordure sur la rue Giguère, entre le boulevard Forest et la

Règlement 2024-15 Page 3

rue Duchesne (Phase 1), incluant les frais incidents, décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à **l'annexe B** du présent règlement et en faisant partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant, basée sur l'étendue de front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

- **5.2** Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles du **solde de l'emprunt**, au montant de **7 020 851,18 \$**, incluant les frais incidents décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- **5.3** En application de l'article 5.1, lorsqu'il s'agit d'un lot situé à un carrefour, la formule utilisée pour déterminer la taxe payable consiste en l'addition de la mesure des deux côtés qui ne sont pas adjacents à la rue, et la division de ce résultat par 2.

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.

Article 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 19 février 2024. **APPROBATION PAR LE MAMH**, le **ENTRÉE EN VIGUEUR**, le

SIGNÉ			
CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse			
SIGNÉ			



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-15 ANNEXE A RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC RUE BÉLISE - SECTEUR PUDIFIN (travaux en régie)	20 000 \$
ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET DU BOULEVARD BARRETTE	2 650 000 \$
ESTIMATION POUR LA MISE EN PLACE DU BÉTON BITUMINEUX ET CONSTRUCTION DE TROTTOIR ET BORDURE SUR LA RUE GIGUÈRE, ENTRE LE BOULEVARD FOREST ET LA RUE DUCHESNE (PHASE 1)	1 580 000 \$
ESTIMATION POUR LE RESURFAÇAGE D'URGENCE SUR LA 3° AVENUE, ENTRE HARDY RINGUETTE ET LE CARREFOUR GIRATOIRE 117	95 000 \$
ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 3° AVENUE, ENTRE LES RUES THIBAULT ET LAUZON	250 000 \$
ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 4° AVENUE, ENTRE LA RUE GÉLINAS ET LA 1 ^{re} RUE	355 000 \$
ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR LA 6° RUE, ENTRE LE BOULEVARD FOREST ET LA RUE DES ÉRABLES (CÔTÉ OUEST)	420 000 \$
ESTIMATION DE LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR LA RUE BOUCHARD, ENTRE LES RUES GOULET ET PINARD	65 000 \$
ESTIMATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET 6° AVENUE INCLUANT LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 7° RUE, ENTRE LA VOIE FERRÉE ET LA 6° AVENUE ET L'AJOUT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE EN SITE PROPRE	795 000 \$
ESTIMATION POUR SÉCURISER L'INTERSECTION DES RUES DES SAULES ET DES ÉRABLES	220 000 \$
ESTIMATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARE ÉLECTRIQUE (PROGRAMME 4500 BORNES) AU CENTRE MULTISPORT FOURNIER, PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE ET AU CHALET D'ACCUEIL (FORÊT RÉCRÉATIVE)	176 000 \$



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-15

RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION POUR LE DRAINAGE DES FOSSÉS ET PONCEAUX SUR LA RUE BOMBARDIER	90 000 \$
ESTIMATION POUR LA MISE À NIVEAU DES DROITS DE PASSAGE PIÉTONS	20 000 \$
ESTIMATION POUR L'ADDITION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES RUES SUR TOUT LE TERRITOIRE	50 000 \$
Sous-total	6 786 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±10 %)	
TOTAL	7 464 600 \$
Phill Bidocentre	
PHILLIP SIDORENKO, ing., directeur	
OIQ #5063140 Le 23 janvier 2024	



ESTIMATION POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC RUE BÉLISLE - SECTEUR PUDIFIN (travaux en régie)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL	
	RÈGL. : 2024-15 #1		a	b	a x b = c	
	Plan: 2415-1-1.11-CIV 100-200				:-	
1.	VOIRIE ET DRAINAGE				,	
1.1	Fondation supérieure MG-20 épaisseur 300 mm	t m.	15,00 \$	870	13 050,00 \$	
	Sous-total				13 050,00 \$	
2.	AQUEDUC					
2.1	Conduite PVC, Ø 25 mm	m lin.	17,00 \$	180	3 060,00 \$	
2.2	Union compression Ø 25 mm	unité	65,00 \$	1	65,00 \$	
2.3	Té PVC, Ø 25 X Ø 25 X Ø 25 mm	unité	165,00 \$	5	825,00 \$	
2.4	Bouche à clé de branchement de Ø 25 mm	unité	450,00 \$	3	1 350,00 \$	
	Sous-total				5 300,00 \$	
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				18 350,00 \$	
	FRAIS INCIDENTS	С	ONTRÔLE DE S	SOL (±2 %)	367,00 \$	
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					
6	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	e 9,975 %)	933,51 \$	
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS E	T TAXES I	NETTES		19 650,51 \$	
	TOTAL ARRONDI			;	20 000,00 \$	

Préparé par Christian Bacon, technicien senior

Le 7 novembre 2023



ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET DU BOULEVARD BARRETTE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #2		a	b	a x b = c
	Plan: 2415-2-3.1-CIV 100-101-102-103-104-105-106-107-200-20 PAY 100-101-102-103-104-105 ELE 100-101-102-103-104	01-202-202	3-204-205-206-3	00-301-302	
1.0	ÉGOUT PLUVIAL				
1.1	Conduite de béton armé, CL IV, Ø 600 mm	m lin.	825,00 \$	130	107 250,00 \$
1.2	Mur de tête de conduite, Ø 600 mm, modèle MT-1	unité	2 000,00 \$	4	8 000,00 \$
1.3	Puisard de rue P-4 de Lécuyer ou équivalent approuvé	unité	12 100,00 \$	6	72 600,00 \$
1.4	Regard dégout pluvial M-1200 de Lécuyer	unité	15 000,00 \$	2	30 000,00 \$
	Sous-total				217 850,00 \$
2.0	VOIRIE ET DRAINAGE ET PAVAGE				
2.1	Enlèvement de pavage	m ²	9,00 \$	3500	31 500,00 \$
	Sous-total	N N			31 500,00 \$
	Chemin d'accès temporaire				
2.2	Déboisement du site	m²	7,50 \$	3000	22 500,00 \$
2.3	Excavation de l'infrastructure de chaussée existante	m lin.	155,00 \$	46	7 130,00 \$
2.4	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur 650 mm	m lin.	225,00 \$	46	10 350,00 \$
2.5	Fondation inférieure en gravier concassé de calibre MG-56, épaisseur 250 mm	t métr.	30,00 \$	415	12 450,00 \$
2.6	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 200 mm	t métr.	35,00 \$	2400	84 000,00 \$
2.7	Membrane géotextile à la ligne d'infrastructure	m lin.	60,00\$	46	2 760,00 \$
2.8	Scarification et mise en forme de la fondation supérieure	m ²	7,00 \$	2700	18 900,00 \$
					Page 1 de 5



ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET DU BOULEVARD BARRETTE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #2		а	b	a x b = c
	Plan: 2415-2-3.1-CIV 100-101-102-103-104-105-106-107-200-20 PAY 100-101-102-103-104-105 ELE 100-101-102-103-104	01-202-202	(3-204-205-206-3)	00-301-302	
2.9	Mise en place de béton bitumineux ESG-14 couche unique, taux de pose 165kg/m²	t métr.	205,00 \$	360	73 800,00 \$
2.10	Mise en forme des accotements	m lin.	20,00 \$	92	1 840,00 \$
2.11	Mise en forme des fossés de drainage	m lin.	70,00 \$	92	6 440,00 \$
	Sous-total				240 170,00 \$
	Chemin Pipeline				
2.12	Déboisement du site	m ²	7,50 \$	220	1 650,00 \$
2.13	Excavation de l'infrastructure de chaussée existante	m lin.	155,00 \$	70	10 850,00 \$
2.14	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur 950 mm	m lin.	350,00 \$	70	24 500,00 \$
2.15	Fondation inférieure en gravier concassé de calibre MG-56, épaisseur 250 mm	t métr.	30,00 \$	625	18 750,00 \$
2.16	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 200 mm	t métr.	35,00 \$	470	16 450,00 \$
2.17	Membrane géotextile à la ligne d'infrastructure	m lin.	60,00 \$	70	4 200,00 \$
2.18	Scarification et mise en forme de la fondation supérieure	m ²	7,00 \$	910	6 370,00 \$
2.19	Mise en place de béton bitumineux ESG-10 couche de surface, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	220,00 \$	70	15 400,00 \$
2.20	Mise en place de béton bitumineux ESG-14 couche de base, taux de pose 141,5 kg/m²	t métr.	205,00 \$	100	20 500,00 \$
2.21	Mise en forme des accotements	m lin.	20,00 \$	140	2 800,00 \$
2.22	Mise en forme des fossés de drainage	m lin.	70,00 \$	140	9 800,00 \$
	Sous-total				131 270,00 \$
					Page 2 de



ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET DU BOULEVARD BARRETTE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #2		а	b	a x b = c
	Plan: 2415-2-3.1-CIV 100-101-102-103-104-105-106-107-200-20 PAY 100-101-102-103-104-105 ELE 100-101-102-103-104	01-202-202	3-204-205-206-3	00-301-302	
	Boulevard Barrette				
2.23	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 150 mm	t métr.	35,00 \$	125	4 375,00 \$
2.24	Scarification et mise en forme de la fondation supérieure	m ²	7,00 \$	345	2 415,00 \$
2.25	Mise en place de béton bitumineux ESG-10 couche de surface	t métr.	220,00 \$	26	5 720,00 \$
2.26	Mise en place de béton bitumineux ESG-14 couche de base	t métr.	205,00 \$	40	8 200,00 \$
2.27	Mise en forme des accotements	m lin.	20,00 \$	70	1 400,00 \$
	Sous-total				22 110,00 \$
	<u>7^e Rue (chemin de l'aéroport)</u>				
2.28	Excavation de l'infrastructure de chaussée existante, méthode des gradins pour le raccordement aux chemins existants	m lin.	155,00 \$	145	22 475,00 \$
2.29	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur 950 mm	m lin.	355,00 \$	145	51 475,00 \$
2.30	Fondation inférieure en gravier concassé de calibre MG-56, épaisseur 250 mm	t métr.	30,00 \$	705	21 150,00 \$
2.31	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 200 mm	t métr.	35,00 \$	570	19 950,00 \$
2.32	Membrane géotextile à la ligne d'infrastructure	m lin.	60,00 \$	145	8 700,00 \$
2.33	Fourniture et mise en place de bordure de granite	m lin.	455,00 \$	280	127 400,00 \$
2.34	Bordure de béton de ciment 200 mm excluant la préparation granulaire	m lin.	175,00 \$	480	84 000,00 \$
					Page 3 de 5



ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET DU BOULEVARD BARRETTE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #2		a	b	a x b = c
	Plan: 2415-2-3.1-CIV 100-101-102-103-104-105-106-107-200-20 PAY 100-101-102-103-104-105 ELE 100-101-102-103-104	01-202-202	3-204-205-206-3	00-301-302	
2.35	Îlot de béton de ciment	m²	500,00 \$	186	93 000,00 \$
2.36	Scarification et mise en forme de la fondation supérieure	m ²	7,00 \$	2305	16 135,00 \$
2.37	Ajout de gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm	t métr.	40,00\$	900	36 000,00 \$
2.38	Mise en place de béton bitumineux ESG-10 couche de surface, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	220,00 \$	225	49 500,00 \$
2.39	Mise en place de béton bitumineux ESG-14 couche de base, taux de pose 165 kg/m²	t métr.	205,00 \$	390	79 950,00 \$
2.40	Mise en forme des accotements	m lin.	20,00 \$	480	9 600,00 \$
	Sous-total				619 335,00 \$
	Piste cyclable				
2.41	Excavation de l'infrastructure de chaussée existante	m lin.	150,00 \$	30	4 500,00 \$
2.42	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur 950 mm	m lin.	220,00 \$	30	6 600,00 \$
2.43	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 200 mm	t métr.	35,00 \$	65	2 275,00 \$
2.44	Membrane géotextile à la ligne d'infrastructure	m lin.	27,50 \$	30	825,00 \$
2.45	Scarification et mise en forme de la fondation supérieure	m ²	7,00 \$	170	1 190,00 \$
2.46	Mise en place de béton bitumineux ESG-10 couche de surface, taux de pose 141,5 kg/m²	t métr.	220,00 \$	25	5 500,00 \$
2.47	Mise en forme des accotements	m lin.	20,00\$	112	2 240,00 \$
	Sous-total				23 130,00 \$
					Page 4 de 5



Le 17 janvier 2024

ESTIMATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET DU BOULEVARD BARRETTE

Art.	DESCRIPTION RÈGL. : 2024-15 #2	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	Plan: 2415-2-3.1-CIV 100-101-102-103-104-105-106-107-200-2 PAY 100-101-102-103-104-105 ELE 100-101-102-103-104	01-202-202	a 3-204-205-206-3		a x b - C
3.0	AMÉNAGEMENT ET DIVERS				
3.1	Nivellement, mise en forme et pose de terre incluant l'ensemencement hydraulique.	m²	35,00 \$	5000	175 000,00
3.2	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m ²	45,00 \$	1500	67 500,00
3.3	Fourniture et mise en place de pavé uni autoblocant à l'intérieur des îlots	m ²	455,00 \$	617	280 735,00
3.4	Achat base de béton, conduit PVC 50 mm, luminaire incluant raccordement électrique	forfaitaire	200 000,00 \$	1	200 000,00
3.5	Achat de signalisation et marquage au sol	forfaitaire	150 000,00 \$	1	150 000,00
3.6	Achat d'arbustes, arbres et fleurs incluant l'aménagement du centre du carrefour	forfaitaire	200 000,00 \$	1	200 000,00
	Sous-total				1 073 235,00
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				2 358 600,00
	FRAIS INCIDENTS		ONTRÔLE DE T SURVEILLAI		47 172,00 : 117 930,00 :
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				2 523 702,00
	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	de 9,975 %)	125 869,64
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET T	AXES NET	TES		2 649 571,64
	TOTAL ARRONDI			:	2 650 000,00 \$
	Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique				

Page 5 de 5



ESTIMATION POUR LA MISE EN PLACE DU BÉTON BITUMINEUX ET CONSTRUCTION DE TROTTOIR ET BORDURE SUR LA RUE GIGUÈRE, ENTRE LE BOULEVARD FOREST ET LA RUE DUCHESNE (PHASE 1)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX	QTE	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #3		UNITAIRE	APPROX.	a x b = c
	Plan: 2415-3-4.10-CIV 100-101-102-103-200-201-300 PAY 100-101-102-103-104-105			-	
1.0	STRUCTURE DE BÉTON				
1.1	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,5 m excluant la préparation granulaire.	m lin.	365,00 \$	1030	375 950,00 \$
1.2	Dalle de béton de ciment, épaisseur 150 mm.	m²	250,00 \$	1870	467 500,00 \$ 843 450,00 \$
2.0	PRÉPARATION DE SURFACE ET DE PAVAGE				
2.1	Préparation de la surface finale de la chaussée	m²	5,00 \$	9100	45 500,00 \$
2.2	Addition de granulat concassé MG-20 pour correction finale du profil	t métr.	35,00 \$	180	6 300,00 \$
2.3	Mise en place de béton bitumineux de base de type ESG-14, taux 165 kg/m²	t métr.	200,00 \$	1550	310 000,00 \$
2.4	Mise en place de béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de 141,5 kg/m²	t métr.	205,00 \$	1315	269 575,00 \$
					631 375,00 \$
3.0	AMÉNAGEMENT PAYSAGER				
3.1	Aménagement dalle verte	m²	30,00 \$	500	15 000,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				1 474 825,00 \$
	FRAIS INCIDENTS	CC	ONTRÔLE DE	E SOL (±2 %)	29 496,50 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				1 504 321,50 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	75 028,03 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET	1 579 349,53 \$			
	TOTAL ARRONDI				1 580 000,00 \$
	Prépare par Stéphan Larose, coordonnateur technique Le 17 janvier 2024				



ESTIMATION POUR LE RESURFAÇAGE D'URGENCE SUR LA 3° AVENUE, ENTRE HARDY RINGUETTE ET LE CARREFOUR GIRATOIRE 117

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL		
	RÈGL. : 2024-15 #4		а	b	a x b = c		
	Plan: 2415-4-4.4-CIV 100						
1.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE						
1.1	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 117,9kg/m²	t mér.	220,00 \$	400	88 000,00 \$		
	Sous-total				88 000,00 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS						
	FRAIS INCIDENTS	С	ONTRÔLE DE S	SOL (±2 %)	1 760,00 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS	3			89 760,00 \$		
	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	e 9,975 %)	4 476,78 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS E	94 236,78 \$					
	TOTAL ARRONDI			:	95 000,00 \$		

Préparé par Christian Bacon, technicien senior

Le 7 novembre 2023



ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 3° AVENUE, ENTRE LES RUES THIBAULT ET LAUZON

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #4		a	b	a x b = c
	Plan : 2415-4-4.16-CIV 100-101-200-300		-	-	
1.	Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm	m²	12,50 \$	3000	37 500,00 \$
2.	Remplacement de bouche à clé	unité	3 050,00 \$	2	6 100,00 \$
3.	Ajustement de bouche à clé	unité	1 500,00 \$	3	4 500,00 \$
4.	Ajustement de puisard ajustable	unité	1 050,00 \$	10	10 500,00 \$
5.	Ajustement de regard ajustable	unité	1 125,00 \$	11	12 375,00 \$
6.	Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de 59,0 kg/m² sur 50 %	t métr.	220,00 \$	135	29 700,00 \$
7.	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de 94,3 kg/m ²	t métr.	220,00 \$	600	132 000,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				232 675,00 \$
	FRAIS INCIDENTS	C	ONTRÔLE DE	SOL (±2 %)	4 653,50 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				237 328,50 \$
	TAXE NETTE		TVQ (50%	de 9,975 %)	11 836,76 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET 1	TAXES NE	TTES		249 165,26 \$
	TOTAL ARRONDI				250 000,00 \$

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique Le 14 novembre 2023



ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA $4^{\rm e}$ AVENUE, ENTRE LA RUE GÉLINAS ET LA $1^{\rm re}$ RUE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-15 #4		а	b	a x b = c
	Plan : 2415-4-4.49-CIV 100-101-200-300				
1.	STRUCTURE DE BÉTON				
1.1	Enlèvement de bordure	m lin.	75,00 \$	165	12 375,00 \$
1.2	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,5 m	m lin.	400,00 \$	165	66 000,00 \$
	Sous-total				78 375,00 \$
2.	REMPLACEMENT ET AJUSTEMENT DES STRUCTURES	EXISTA	NTES		
2.1	Remplacement de bouche à clé	unité	3 050,00 \$	7	21 350,00 \$
2.2	Remplacement de cadre et grille de puisard	unité	3 865,00 \$	3	11 595,00 \$
2.3	Remplacement de cadre et couvercle de regard	unité	4 450,00 \$	3	13 350,00 \$
2.4	Ajustement de puisard ajustable	unité	1 050,00 \$	3	3 150,00 \$
2.5	Ajustement de regard ajustable	unité	1 130,00 \$	3	3 390,00 \$
	Sous-total				52 835,00 \$
3.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE				
3.1	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m²	65,00 \$	340	22 100,00 \$
3.2	Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm	m²	12,50 \$	3480	43 500,00 \$
3.3	Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de pose 59,0 kg/m² (60%)	t métr.	220,00 \$	125	27 500,00 \$
3.4	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	230,00 \$	340	78 200,00 \$
3.5	Béton bitumineux couche unique en tranchée ESG-14, taux de pose 164,7 kg/m²	t métr.	485,00 \$	30	14 550,00 \$
	Sous-total		e e		185 850,00 \$



ESTIMATION POUR LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 4° AVENUE, ENTRE LA RUE GÉLINAS ET LA 1^{re} RUE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-15 #4		a	b	a x b = c
	Plan: 2415-4-4.49-CIV 100-101-200-300				
4.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES				
4.1	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m²	50,50 \$	95	4 797,50 \$
4.2	Revêtement d'entrée privée ESG-10	m²	175,50 \$	50	8 775,00 \$
	Sous-total				13 572,50 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				330 632,50 \$
	FRAIS INCIDENTS	С	ONTRÔLE DE	SOL (±2 %)	6 612,65 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				337 245,15 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	16 820,10 \$
					354 065,25 \$
	TOTAL ARRONDI			;	355 000,00 \$

Sellet

Préparé par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne

Le 16 novembre 2023



ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR LA 6° RUE, ENTRE LE BOULEVARD FOREST ET LA RUE DES ÉRABLES (CÔTÉ OUEST)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #5		UNITAIRE a	b	a x b = c
	Plan: 2415-5-4.6-CIV 100-101-102-200-201-300 PAY 100-101				
1.	STRUCTURE DE BÉTON				
1.1	Enlèvement de bordure	m lin.	75,00 \$	375	28 125,00 \$
1.2	Enlèvement de trottoir	m lin.	165,00 \$	50	8 250,00 \$
1.3	Bordure de béton de ciment, largeur 200 mm	m lin.	195,00 \$	85	16 575,00 \$
1.4	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,5m	m.lin.	400,00 \$	376	150 400,00 \$
1.5	Îlot de béton de ciment	m ²	450,00 \$	85	38 250,00 \$
	Sous-total				241 600,00 \$
2.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE				
2.1	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m ²	65,50 \$	640	41 920,00 \$
2.2	Mise en place de béton bitumineux de type ESG-14 en tranchée, taux de pose 164,7kg/m²	t métr.	490,00 \$	95	46 550,00 \$
	Sous-total				88 470,00 \$
3.	TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL	×			
3.1	Déplacement de puisards	unité	9 255,00 \$	3	27 765,00 \$
	Sous-total				27 765,00 \$
4.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES				
4.1	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m ²	50,00 \$	675	33 750,00 \$
	Sous-total				33 750,00 \$
					Page 1 de 2



ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR LA 6° RUE, ENTRE LE BOULEVARD FOREST ET LA RUE DES ÉRABLES (CÔTÉ OUEST)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL		
	RÈGL. : 2024-15 #5		a	b	a x b = c		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				391 585,00 \$		
	FRAIS INCIDENTS	(CONTRÔLE DE	E SOL (±2 %)	7 831,70 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				399 416,70 \$		
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	19 920,91 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES						
	TOTAL ARRONDI				420 000,00 \$		

Préparé par Christian Bacon, technicien senior

Le 7 novembre 2023



ESTIMATION DE LA CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR SUR LA RUE BOUCHARD, ENTRE LES RUES GOULET ET PINARD

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-15 #5		a	b	a x b = c
	Plan : 2415-5-4.7-CIV 100				
1.	STRUCTURE DE BÉTON				
1.1	Enlèvement de bordure	m lin.	75,00 \$	75	5 625,00 \$
1.2	Bordure de béton de ciment, largeur 200 mm	m lin.	195,00 \$	5	975,00 \$
1.3	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,5 m	m lin.	400,00 \$	70	28 000,00 \$
	Sous-total				34 600,00 \$
2.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE				
2.1	Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m ²	65,00 \$	80	5 200,00 \$
2.2	Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 188,6 kg/m²	t métr.	485,00 \$	20	9 700,00 \$
	Sous-total	*			14 900,00 \$
3.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES				
3.1	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m²	50,00 \$	60	3 000,00 \$
3.2	Revêtement d'entrée privée ESG-10	m²	170,00 \$	35	5 950,00 \$
3.3	Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm	m²	45,00 \$	35	1 575,00 \$
	Sous-total				10 525,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				60 025,00 \$
	FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE D	E SOL (±2 %)	1 200,50 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS	6			61 225,50 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 °	% de 9,975 %)	3 053,62 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS E	T TAXES	NETTES		64 279,12 \$
	TOTAL ARRONDI				65 000,00 \$
	Prépare par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne - 8 nove	mbre 2023			



ESTIMATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET 6° AVENUE INCLUANT LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 7° RUE, ENTRE LA VOIE FERRÉE ET LA 6° AVENUE ET L'AJOUT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE EN SITE PROPRE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX	QTÉ	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #5		UNITAIRE a	APPROX.	a x b = c
	Plan : 2415-5-4.43 - CIV 100-101-102-200-201-300 PAY 100-101		u.		u x b · c
1.	VOIRIE ET DRAINAGE				
1.1	Fondation supérieure MG-20	t métr.	35,00 \$	690	24 150,00 \$
	Sous-total				24 150,00 \$
2.	STRUCTURE DE BÉTON				
2.1	Enlèvement de trottoir	m lin.	160,00 \$	109	17 440,00 \$
2.2	Bordure de béton de ciment, largeur 200 mm	m lin.	195,00 \$	285	55 575,00 \$
2.3	Trottoir de béton de ciment, largeur 2,0 m	m lin.	530,00 \$	22	11 660,00 \$
2.4	Îlot de béton de ciment	m²	450,00 \$	320	144 000,00 \$
2.5	Plaque podotactile	unité	600,00 \$	12	7 200,00 \$
	Sous-total				235 875,00 \$
3.	REMPLACEMENT ET AJUSTEMENT DES STRUCTURES	EXISTAI	NTES		
3.1	Remplacement de bouche à clé	unité	3 050,00 \$	5	15 250,00 \$
3.2	Remplacement de cadre et grille de puisard	unité	3 865,00 \$	8	30 920,00 \$
3.3	Remplacement de cadre et couvercle de regard	unité	4 450,00 \$	14	62 300,00 \$
	Sous-total				108 470,00 \$
4.	TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL				
4.1	Conduite PVC DR 35, Ø150 mm	m lin.	250,00 \$	12	3 000,00 \$
4.2	Déplacement de puisards	unité	9 250,00 \$	5	46 250,00 \$
4.3	Puisard de rue P-4 Lécuyer ou équivalent approuvé	unité	12 100,00 \$	1	12 100,00 \$
	Sous-total				61 350,00 \$



ESTIMATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET 6° AVENUE INCLUANT LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 7° RUE, ENTRE LA VOIE FERRÉE ET LA 6° AVENUE ET L'AJOUT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE EN SITE PROPRE

DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
RÈGL. : 2024-15 #5		a	b	a x b = c
PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE				
Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée	m²	65,00 \$	400	26 000,00 \$
Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm	m²	12,50 \$	4700	58 750,00 \$
Préparation de la surface finale de la chaussée	m²	7,50 \$	920	6 900,00 \$
Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de pose 59,0 kg/m² sur 50%	t métr.	220,00 \$	150	33 000,00 \$
Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 141,5kg/m²; piste cyclable	t métr.	220,00 \$	140	30 800,00 \$
Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	220,00 \$	470	103 400,00 \$
Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 164,7 kg/m²	t métr.	485,00 \$	70	33 950,00 \$
Sous-total				292 800,00 \$
AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES				
Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m²	50,00 \$	80	4 000,00 \$
Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm	m²	45,00 \$	120	5 400,00 \$
Pavé uni	m²	500,00 \$	20	10 000,00 \$
Sous-total				19 400,00 \$
			×	
		9		
	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm Préparation de la surface finale de la chaussée Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de pose 59,0 kg/m² sur 50% Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 141,5kg/m²; piste cyclable Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m² Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 164,7 kg/m² Sous-total AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm Pavé uni	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm Préparation de la surface finale de la chaussée Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de pose 59,0 kg/m² sur 50% Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 141,5kg/m²; piste cyclable Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m² Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,7 kg/m² Sous-total AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm m² m²	PRÉGL.: 2024-15 #5 PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée m² 65,00 \$ Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm m² 12,50 \$ Préparation de la surface finale de la chaussée m² 7,50 \$ Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de pose 59,0 kg/m² sur 50% Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 141,5kg/m²; piste cyclable Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m² Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 164,7 kg/m² Sous-total AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe m² 50,00 \$ Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm m² 45,00 \$ Pavé uni m² 500,00 \$	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE Trait de scie et enlèvement de pavage en tranchée m² 65,00 \$ 400 Planage du pavage existant sur une épaisseur de 40 mm m² 12,50 \$ 4700 Préparation de la surface finale de la chaussée m² 7,50 \$ 920 Béton bitumineux de correction de type ESG-10, taux de pose 59,0 kg/m² sur 50% Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 141,5kg/m²; piste cyclable Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m² Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 164,7 kg/m² Sous-total AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe m² 50,00 \$ 80 Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm m² 45,00 \$ 120 Pavé uni m² 500,00 \$ 20



ESTIMATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT À L'INTERSECTION DE LA 7° RUE ET 6° AVENUE INCLUANT LE PLANAGE ET RESURFAÇAGE SUR LA 7° RUE, ENTRE LA VOIE FERRÉE ET LA 6° AVENUE ET L'AJOUT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE EN SITE PROPRE

Art. DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
RÈGL. : 2024-15 #5		а	b	a x b = c
TOTAL DES COÛTS DIRECTS				742 045,00 \$
FRAIS INCIDENTS	C	ONTRÔLE DE	SOL (±2 %)	14 840,90 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				756 885,90 \$
TAXE NETTE		TVQ (50 %	de 9,975 %)	37 749,68 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TA		794 635,58 \$		
TOTAL ARRONDI			:	795 000,00 \$

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique Le 19 janvier 2024



ESTIMATION POUR SÉCURISER L'INTERSECTION DES RUES DES SAULES ET DES ÉRABLES

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15#5 Plan: 2415-5-8.3-CIV 100-200-300		a	b	a x b = c
1.	STRUCTURE DE BÉTON				
			405.00 \$	40	0.000.00.0
1.1	Enlèvement de trottoir	m lin.	165,00 \$	40	6 600,00 \$
1.2	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,2 m	m lin.	320,50 \$	195	62 497,50 \$
	Sous-total			,	69 097,50 \$
2.	REMPLACEMENT ET AJUSTEMENT DES STRUCTU	JRES EXIS	TANTES		
2.1	Remplacement de bouche à clé	unité	3 050,00 \$	1	3 050,00 \$
2.2	Remplacement de cadre et couvercle de regard	unité	4 450,00 \$	1	4 450,00 \$
2.3	Ajustement de regard ajustable	unité	1 130,00 \$	1	1 130,00 \$
	Sous-total				8 630,00 \$
3.	TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL				
3.1	Puisard de rue P-4 Lécuyer ou équivalent approuvé	unité	12 200,00 \$	2	24 400,00 \$
3.2	Retrait de puisard	unité	4 000,00 \$	1	4 000,00 \$
	Sous-total	5			28 400,00 \$
4.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE	n			
4.1	Trait de scie et enlèvement de pavage de la chaussée complète	m²	10,50 \$	1 350	14 175,00 \$
4.2	Béton bitumineux de base de type ESG-14, taux de pose 141.5 kg/m²	t métr.	210,00 \$	75	15 750,00 \$
4.3	Béton bitumineux de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	225,00 \$	50	11 250,00 \$
4.4	Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 164,7 kg/²	t mér.	485,00 \$	20	9 700,00 \$
	Sous-total				50 875,00 \$



ESTIMATION POUR SÉCURISER L'INTERSECTION DES RUES DES SAULES ET DES ÉRABLES

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-15#5		а	b	a x b = c
5.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES				,
5.1	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m²	50,50 \$	510	25 755,00 \$
5.2	Revêtement d'entrée privée ESG-10	m²	175,50 \$	125	21 937,50 \$
	Sous-total				47 692,50 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS				204 695,00 \$
	FRAIS INCIDENTS	С	ONTRÔLE DE S	SOL (±2 %)	4 093,90 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENT	S			208 788,90 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	e 9,975 %)	10 413,35 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS E	T TAXES I	NETTES		219 202,25 \$
	TOTAL ARRONDI			:	220 000,00 \$

Préparé par Sophie Boulanger-Veillet, technicienne Le 8 novembre 2023



ESTIMATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE (PROGRAMME 4500 BORNES) AU CENTRE MULTISPORT FOURNIER, PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE ET AU CHALET D'ACCUEIL (FORÊT RÉCRÉATIVE)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #6		a	b	a x b = c
	Plan: 2415-6-7.12-CIV 100-101-202-300-301-302				
1.	CHALET D'ACCUEIL (FORÊT RÉCRÉATIVE)				
	Travaux génie civil				
1.1	Découpage, excavation, transport et disposition des de bordures de béton	m lin.	90,00\$	25	2 250,00 \$
1.2	Base de béton armé coulée en place incluant l'excavation, la préparation de l'assise, l'isolation, le remblai et la compaction	unité	2 050,00 \$	2	4 100,00 \$
1.3	Nivellement, mise en forme de terre végétale 150 mm et installation de gazon en plaque	m²	51,00 \$	100	5 100,00 \$
	Travaux électriques				
1.4	Achat de bornes (piédestal) sur rue double Smart TWC				
į	Borne principal sur rue publiqueBorne secondaire sur rue publique	unité unité	11 061,00 \$ 10 922,00 \$	1	11 061,00 \$ 10 922,00 \$
1.5	Frais de livraison par borne (zone 3)	unité	515,00 \$	2	1 030,00 \$
1.6	Main-d'œuvre	forfaitaire	19 360,00 \$	1	19 360,00 \$
1.7	Matériel	forfaitaire	26 500,00 \$	1	26 500,00 \$
	Main-d'œuvre interne				
1.8	Ingénieur municipal	heure	125,50 \$	10	1 255,00 \$
	Sous-total				81 578,00 \$
2.	CENTRE MULTISPORT FOURNIER				
	Travaux génie civil				
2.1	Base de béton armé coulée en place incluant l'excavation, la préparation de l'assise, l'isolation, le remblai et la compaction	unité	2 050,00 \$	2	4 100,00 \$
	,				



ESTIMATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE (PROGRAMME 4500 BORNES) AU CENTRE MULTISPORT FOURNIER, PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE ET AU CHALET D'ACCUEIL (FORÊT RÉCRÉATIVE)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #6		а	b	a x b = c
	Travaux électriques				
2.2	Achat de bornes (piédestal) sur rue double Smart TWC - Borne principal sur rue publique - Borne secondaire sur rue publique	l) unité unité	11 061,00 \$ 10 922,00 \$	1 1	11 061,00 \$ 10 922,00 \$
2.3	Frais de livraison par borne (zone 3)	unité	515,00 \$	2	1 030,00 \$
2.4	Main-d'œuvre	forfaitaire	8 800,00 \$	1	8 800,00 \$
2.5	Matériel	forfaitaire	4 000,00 \$	1	4 000,00 \$
	Main-d'œuvre interne				
2.6	Ingénieur municipal	heure	125,50 \$	4	502,00 \$
	Sous-total				40 415,00 \$
3.	PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE				
	Travaux génie civil				
3.1	Base de béton armé coulée en place incluant l'excavation, la préparation de l'assise, l'isolation, le remblai et la compaction	unité	2 050,00 \$	2	4 100,00 \$
3.2	Nivellement, mise en forme de terre végétale 150 mm et installation de gazon en plaque	m²	51,00 \$	20	1 020,00 \$
	Travaux électriques				
3.3	Achat de bornes (piédestal) sur rue double Smart TWC - Borne principal sur rue publique - Borne secondaire sur rue publique	unité unité	11 061,00 \$ 10 922,00 \$	1 1	11 061,00 \$ 10 922,00 \$
3.4	Frais de livraison par borne (zone 3)	unité	515,00 \$	2	1 030,00 \$
3.5	Main-d'œuvre	forfaitaire	8 800,00 \$	1	8 800,00 \$
3.6	Matériel	forfaitaire	4 000,00 \$	1	4 000,00 \$



ESTIMATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE (PROGRAMME 4500 BORNES) AU CENTRE MULTISPORT FOURNIER, PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE ET AU CHALET D'ACCUEIL (FORÊT RÉCRÉATIVE)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-15 #6		а	b	a x b = c
3.7	Main-d'œuvre interne Ingénieur municipal	heure	125,50 \$	4	502,00 \$
	Sous-total				41 435,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS	163 428,00 \$			
	FRAIS INCIDENTS	C	ONTRÔLE DE S	SOL (±2 %)	3 268,56 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS	•			166 696,56 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	e 9,975 %)	8 313,99 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS E	175 010,55 \$			
	TOTAL ARRONDI			:	176 000,00 \$

Holu Porose

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 19 janvier 2024



ESTIMATION POUR LE DRAINAGE DES FOSSÉS ET PONCEAUX SUR LA RUE BOMBARDIER

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL	
	RÈGL.: 2024-15 #7		a	b	a x b = c	
	Plan: 2415-7-5.4-CIV 100-101-200-300					
	VOIRIE ET DRAINAGE (régie)					
1.	Ponceau Solflo Max R320 600 mmø, incluant sellette de raccordement (achat seulement)	m lin.	190,00 \$	28	5 320,00 \$	
2.	Ponceau Solflo Max R320 450 mmø, incluant sellette de raccordement (achat seulement)	m.lin.	134,00 \$	210	28 140,00 \$	
3.	Pierre nette 100-200 mm, pour l'enrochement des pérrés de ponceaux (achat seulement)	t métr.	19,50 \$	160	3 120,00 \$	
4.	Membrane géotextile: Géoroute-Type 5 BNQ ou équivalent approuvé, rouleau de 3,5 m de largeur x 100 m de longeur (achat seulement)	m²	4,00 \$	359	1 436,00 \$	
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS				38 016,00 \$	
	FRAIS INCIDENTS					
	CONTRÔLE		IEMENT (locateu		19 500,00 \$	
	LOCATION DE		•		27 000,00 \$	
			CONTRÔLE DE	SOL (±2 %)	760,32 \$	
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				85 276,32 \$	
	TAXES NETTES		TVQ (50%	de 9,975%)	4 253,16 \$	
	TOTAL DES COUTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES 89 529,48					
	TOTAL ARRONDI			:	90 000,00 \$	

Préparé par Christian Bacon, technicien sénior

Le 9 novembre 2023



ESTIMATION POUR LA MISE À NIVEAU DES DROITS DE PASSAGE PIÉTONS

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL		
	RÈGL. 2024-15 #8		a	b	a x b = c		
1.	Fourniture et installation en lien avec le remplacement de panneaux de signalisation, réfection de trottoir ou bordure (entrée charretière)	forfaitaire	19 000,00 \$	1	19 000,00 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS						
	FRAIS INCIDENTS				0,00 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				19 000,00 \$		
	TAXES NETTES TVQ (50 % de 9,975 %)						
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES						
	TOTAL ARRONDI			1	20 000,00 \$		

Préparé par Stéphan Larose, coordonateur technique

Le 16 janvier 2024



ESTIMATION POUR L'ADDITION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES RUES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL		
	RÈGL. 2024-15 #9		а	b	axb=c		
	Plan: VD-1775, PL-409, PL-410, PL-411		ı				
1.	Fourniture et installation de luminaires comprenant: poteaux en bois, potences, lampes et accessoires	unité	2 500,00 \$	16	40 000,00 \$		
2.	Raccordement au réseau électrique	forfaitaire	450,00 \$	16	7 200,00 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS						
	FRAIS INCIDENTS				0,00 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS	8			47 200,00 \$		
	TAXES NETTES	de 9,975 %)	2 354,10 \$				
	49 554,10 \$						
	TOTAL ARRONDI				50 000,00 \$		

Préparé par Christian Bacon, technicien

Le 16 janvier 2024



RÈGLEMENT 2024-15

LISTE DE PLANS

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Remplacement de la conduite d'aqueduc secteur Pudifin – Rue Bélisle	2415-1-1.11-CIV 100-200	Janvier 2024	Janvier 2024
Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la 7 ^e Rue et du boulevard barrette	2415-2-3.1-CIV 100-101-102- 103-104-105-106-107 2415-2-3.1-CIV 200-201-202-203-204-205-206 2415-2-3.1-CIV 300-301-302 2415-2-3.1-PAY 100-101-102-103-104-105 2415-2-3.1-ELE 100-101-102-103-104	Janvier 2023	Janvier 2024
Mise en place de béton bitumineux et construction de trottoir et bordure sur la rue Giguère, entre le boulevard Forest et la rue Giguère (phase 1)	2415-3-4.10-CIV 100-101-102-103 2415-3-4.10-CIV 200-201 2415-3-4.10-CIV 300 2415-3-4.10-PAY 100-101-102-103-104-105	Janvier 2024	Janvier 2024

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Resurfaçage d'urgence sur la 3 ^e Avenue, entre Hardy Ringuette et le carrefour giratoire 117	2415-4-4.44-CIV 100	Janvier 2024	Janvier 2024
Planage et resurfaçage sur la 3º Avenue, entre les rues Thibault et Lauzon	2415-4-4.16-CIV 100-101-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024
Planage et resurfaçage sur la 4 ^e Avenue, entre la rue Gélinas et la 1 ^{re} Rue	2415-4-4.49-CIV 100-101-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024
Construction de trottoir sur la 6 ^e Rue, entre le boulevard Forest et la rue des Érables (côté ouest)	2415-5-4.6-CIV 100-101-102-200-201-300 2415-5-4.6-PAY 100-101	Janvier 2024	Janvier 2024
Construction de trottoir sur la rue Bouchard, entre les rues Goulet et Pinard	2415-5-4.7-CIV 100	Janvier 2024	Janvier 2024
Réaménagement de l'intersection de la 7 ^e Rue et 6 ^e Avenue incluant le planage et resurfaçage sur la 7 ^e Rue, entre la voie ferrée et la 6 ^e Avenue et l'ajout d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre	2415-5-4.43-CIV 100-101-102-200-201-300 2415-5-4.43-PAY 100-101	Janvier 2024	Janvier 2024
Sécuriser l'intersection des rues des Érables et des Saules	2415-5-8.3-CIV 100-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024
Achat et installation de bornes de recharge électrique (programme 4500 bornes) au centre multisport Fournier, patinoire bleu blanc bouge et au chalet d'accueil de la forêt récréative	2415-6-7.12-CIV 100-101-102-300-301-302	Janvier 2024	Janvier 2024

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Drainage des fossés et ponceaux sur la rue Bombardier	2415-7-5.4-CIV 100-101-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024
Addition de l'éclairage public des rues sur tout le territoire	VD-1775 PL-409 PL-410 PL-411	Janvier 2024	Janvier 2024

PHILLIP SIDORENKO, ing., directeur

OIQ #5063140 Le 23 janvier 2024

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-15 ANNEXE B

TAXES SPÉCIALES POUR MISE EN PLACE DE BÉTON BITUMINEUX ET BORDURE

Année de travaux: 2024 1^{re} année d'imposition: 2025 SELON ESTIMATION (18-01-2024)
BORDURE DE BÉTON

Nom de rue : rue Giguère entre Forest et Duchesne (phase 1)

Règlement d'emprunt: 2024-15 #3

Taux d'intérêt = 7% sur 10 ans (reçu de Chantal Gilbert le 11-13-2023)

FACTEUR = 0,1423775027

RUE LOCALE 40% - 60%

COLLECTRICE DE QUARTIER 33% - 66%

COLLECTRICE DE QUARTIER 30% - 70%

ARTÈRE 30% - 70%

266.29 \$

231,96\$

BÉTON BITUMINEUX

Coût selon estimation						VOIRIE	ET TRAVAUX CO	TRAVAUX CONNEXES CONDUITE ET TRAVAUX CONN			ONNEXES	TOTAL
		NA - 4-1		Frontage travaux	Frontage selon rôle	Coût au mètre		etre Taxe		Coût au mètre		Taxe
N° Civique	No.cadastre	Matricule	Frontage taxable			de façade	TOTAL	annuelle	de façade	TOTAL	annuelle	annuelle
#2013 BOUL. FOREST	2 548 486	0629-10-6454	14,10	35,05	21,34	266,29 \$	3 754,07 \$	534,50 \$	231,96\$	3 270,01 \$	465,58 \$	1 000,07 \$
#540 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 850	0629-10-6821	30,48	30,48	30,48	266,29 \$	8 116,62 \$	1 155,62 \$	231,96 \$	7 070,03 \$	1 006,61 \$	2 162,24 \$
#550 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 849	0628-19-6791	30,47	30,47	30,47	266,29 \$	8 113,96 \$	1 155,25 \$	231,96 \$	7 067,71 \$	1 006,28 \$	2 161,53 \$
#560 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 848	0628-19-6760	30,47	30,47	30,47	266,29 \$	8 113,96 \$	1 155,25 \$	231,96 \$	7 067,71 \$	1 006,28 \$	2 161,53 \$
#570 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 847	0628-19-6630	30,48	30,48	30,48	266,29 \$	8 116,62 \$	1 155,62 \$	231,96 \$	7 070,03 \$	1 006,61 \$	2 162,24 \$
#0 RUE COURCHESNE SERVITUDE (VVD)	2 548 469	0628-19-8112	4,57	4,57	0,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
#580 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 846	0628-18-6693	33,33	33,33	33,33	266,29 \$	8 875,56 \$	1 263,68 \$	231,96 \$	7 731,11 \$	1 100,74 \$	2 364,42 \$
#590 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 845	0628-18-6560	33,32	33,32	33,32	266,29 \$	8 872,90 \$	1 263,30 \$	231,96\$	7 728,79 \$	1 100,41 \$	2 363,71 \$
#600 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 844	0628-18-6527	33,32	33,32	33,32	266,29 \$	8 872,90 \$	1 263,30 \$	231,96\$	7 728,79 \$	1 100,41 \$	2 363,71 \$
#610 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 843	0628-17-6493	33,33	33,33	33,33	266,29 \$	8 875,56 \$	1 263,68 \$	231,96\$	7 731,11 \$	1 100,74 \$	2 364,42 \$
#2012 RUE CADOTTE	2 549 855	0628-17-5762	11,96	24,38	17,37	266,29 \$	3 185,54 \$	453,55 \$	231,96\$	2 774.78 \$	395.07 \$	848,61 \$
RUE CADOTTE	2 550 333	0628-17-7837	30,48	30,48	0,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0.00 \$
#2013 RUE CADOTTE	2 549 952	0628-17-5613	11,96	24,38	17,37	266,29 \$	3 185,54 \$	453,55 \$	231,96\$	2 774.78 \$	395.07 \$	848.61 \$
#640 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 842	0628-16-6281	32,24	32,24	32,24	266,29 \$	8 585,30 \$	1 222.35 \$	231,96\$	7 478,28 \$	1 064,74 \$	2 287,09 \$
#650 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 841	0628-16-6149	32,24	32,24	32,24	266,29 \$	8 585,30 \$	1 222,35 \$	231,96\$	7 478,28 \$	1 064,74 \$	2 287.09 \$
#660 RUE GIGUÈRE (VVD)	6 278 840	0628-16-6117	32,24	32,24	32,24	266,29 \$	8 585,30 \$	1 222,35 \$	231,96\$	7 478,28 \$	1 064,74 \$	2 287,09 \$
#0 RUE GIGUÈRE SERVITUDE (VVD)	2 550 351	0628-15-7693	15,20	15,20	0,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0.00\$	0.00\$	0.00 \$
#670 RUE GIGUÈRE	2 549 942	0628-15-6071	29,67	29,67	29,67	266,29 \$	7 900,93 \$	1 124,91 \$	231,96 \$	6 882,15 \$	979.86 \$	2 104,78 \$
#690 RUE GIGUÈRE (LIMOGES)	6 552 116	0628-15-5926	22,45	53,23	59,33	266,29 \$	5 978,95 \$	851,27 \$	231,96 \$	5 208,00 \$	741,50 \$	1 592,77 \$
RUE DUCHESNE	2 550 348	0628-24-9186	22,56	22,56	22,56	266,29 \$	6 007,58 \$	855,34 \$	231,96\$	5 232,94 \$	745,05\$	1 600,40 \$
#910 RUE GIGUÈRE	3 699 370	0628-14-6563	18,44	24,38	30,48	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
#0 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 456	0528-91-9050	150,84	150,84	604,03	266,29 \$	40 167,71 \$	5 718,98 \$	231,96\$	34 988,31 \$	4 981,55 \$	10 700,53 \$
#685 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 680	0628-16-0312	25,00	25,00	25,00	266,29 \$	6 657,34 \$	947,85 \$	231,96 \$	5 798,91 \$	825.63 \$	1 773,49 \$
#675 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 679	0628-16-0437	25,00	25,00	25,00	266,29 \$	6 657,34 \$	947,85\$	231,96\$	5 798,91 \$	825,63 \$	1 773,49 \$
#665 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 678	0628-16-0462	25,00	25,00	25,00	266,29 \$	6 657,34 \$	947.85 \$	231,96\$	5 798.91 \$	825,63 \$	1 773,49 \$
#655 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 677	0628-16-0587	25,00	25,00	25,00	266,29 \$	6 657.34 \$	947.85 \$	231.96 \$	5 798.91 \$	825.63 \$	1 773,49 \$
#645 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 675	0628-17-1214	12,95	24,00	30,00	266,29 \$	3 448,50 \$	490,99\$	231,96\$	3 003,84 \$	427,68 \$	918,67 \$
RUE CADOTTE	2 551 837	0628-07-9038	29,00	29,00	174,32	266,29 \$	7 722,51 \$	1 099,51 \$	231,96 \$	6 726,74 \$	957.74 \$	2 057,25 \$
#635 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 659	0628-17-1362	12,95	24,00	30,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0.00\$	0.00 \$	0.00 \$
#625 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 657	0628-17-0688	22,20	22,20	22,20	266.29 \$	5 911.71 \$	841,70\$	231.96 \$	5 149,43 \$	733.16 \$	1 574.86 \$
#615 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 656	0628-18-0710	22,20	22,20	22.20	266,29 \$	5 911,71 \$	841,70 \$	231,96 \$	5 149,43 \$	733,16 \$	1 574,86 \$
#605 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 655	0628-18-0732	22,20	22,20	22,20	266,29 \$	5 911,71 \$	841,70 \$	231,96 \$	5 149,43 \$	733.16 \$	1 574,86 \$
#595 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 654	0628-18-0754	22,20	22,20	22,20	266,29 \$	5 911,71 \$	841,70 \$	231,96 \$	5 149,43 \$	733,16 \$	1 574,86 \$
#585 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 653	0628-18-0777	22,20	22,20	22,20	266,29 \$	5 911,71 \$	841,70 \$	231,96 \$	5 149,43 \$	733,16 \$	1 574,86 \$
#575 RUE GIGUÈRE (NORTREE)	2 551 652	0628-18-0599	22.20	22.20	22,20	266,29 \$	5 911.71 \$	841,70 \$	231,96 \$	5 149,43 \$	733,16 \$	1 574,86 \$

		TOTAL	1129,025	1233,63	1779,86		237 164,95 \$			206 583,87 \$		63 179,85 \$
#560-566 RUE ALCIDE-BOUDREAU	2 551 644	0629-10-0760	19,00	19,00	25,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#550-558 RUE ALCIDE-BOUDREAU	2 551 645	0629-10-0637	22,20	22,20	22,20	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#542-548 RUE ALCIDE-BOUDREAU	2 551 646	0629-10-0614	22,20	22,20	22,20	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#540 RUE ALCIDE-BOUDREAU	4 947 214	0628-19-0597	13,50	13,50	13,50	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#536 RUE ALCIDE-BOUDREAU	4 947 215	0628-19-0586	8,53	8,53	8,53	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#532 RUE ALCIDE-BOUDREAU	4 947 216	0628-19-0577	8,53	8,53	8,53	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#528 RUE ALCIDE-BOUDREAU	4 947 217	0628-19-0568	8,53	8,53	8,53	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 8
#524 RUE ALCIDE-BOUDREAU	4 947 218	0628-19-0560	8,53	8,53	8,53	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 8
#520 RUE ALCIDE-BOUDREAU	4 947 219	0628-19-0544	23,48	23,48	23,48	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$
#512-518 RUE ALCIDE-BOUDREAU	2 551 651	0628-19-0421	22,27	22,27	17,77	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$

Frais des bordures à 100%: (selon estima	ation)				Taxation au secteur 443 748,82 \$
Bordure de béton de ciment	30	195,00 \$		5 850,00 \$	Taxation à l'ensemble des immeubles impossables 1 136 251,18 \$
Trottoir de béton de ciment	1230	195,00 \$		239 850,00 \$	Total règlement 1 580 000,00 \$
Taxe nette	15%			35 977,50 \$	
Financement	9%			24 824,48 \$	
	Total			300 651,98 \$	
	Total à 100%		1129,03	300 651,98 \$	266,29 \$ /m.lin.
		ı			CÔTÉ + CÔTÉ / 2 /2
Frais du pavage à 40% : (selon estimation	n)				
Préparation de la surface finale de la chaus	sée 10175	7,00 \$		71 225,00 \$	CÔTÉ + CÔTÉ / 2
Addition de MG-20 pour correction finale du	profil 300	40,00 \$		12 000,00 \$	
Béton bitumineux de type ESG-14	1710	205,00 \$		350 550,00 \$	RUE, RUELLE, PARC, VILLE DE VAL-D'OR
Béton bitumineux de type ESG-10	980	220,00 \$		215 600,00 \$	
Ajustement de structure	27	1 742,00 \$		47 034,00 \$	NON TAXABLE
Taxe nette	15%			104 461,35 \$	
Financement	9%			72 078,33 \$	å VÉRIFIER
	Total			872 948,68 \$	
	Total à 30%		1129,03	261 884,60 \$	231,96 \$ /m.lin.

Sophie Boulanger-Veillet, technicienne



RÈGLEMENT 2024-16

Règlement décrétant une dépense de 6 385 500 \$ et un emprunt de 6 385 500 \$ pour la réalisation et l'ajustement des coûts relatifs à la réalisation de travaux de réfection des services municipaux.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 5 février 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à faire exécuter les travaux mentionnés au présent règlement conformément aux plans et devis ci-dessous énumérés, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert des estimations détaillées préparées par le Service de l'ingénierie et approuvées le 25 janvier 2024 par M. Phillip Sidorenko, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

LISTE DES TRAVAUX ET DES PLANS CORRESPONDANTS

DESCRIPTION	PLANS Nos
Réfection des services municipaux sur la rue Bouchard, entre les rues Vallières et Parent (phase 2)	2416-1-1.12-CIV 100-101-200-300
Prolongement de la conduite pluviale sur la 4 ^e Avenue, entre les rues Gélinas et Germain	2416-3-1.7-CIV 100-101-200-300
Prolongement de la conduite pluviale sur la 2 ^e Avenue, entre la 5 ^e Rue et la rue Lévis	2416-4-1-17-CIV 100-101-102-200-300

Article 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 6 385 500 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, pour les fins du présent règlement.

Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 6 385 500 \$ sur une période de dix ans.

Article 5

5.1 Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de la partie de l'emprunt au montant de 134 735,82 \$, visant la partie des travaux relatifs à la réfection des services municipaux sur la rue Bouchard, entre les rues Vallières et Parent (phase 2), incluant les frais incidents, décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé annuellement, durant le

Règlement 2024-16 Page 2

terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à **l'annexe B** du présent règlement et en faisant partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant, basée sur l'étendue de front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

- **5.2** Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles du **solde de l'emprunt**, au montant de **6 250 764,18** \$, incluant les frais incidents décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- **5.3** En application de l'article 5.1, lorsqu'il s'agit d'un lot situé à un carrefour, la formule utilisée pour déterminer la taxe payable consiste en l'addition de la mesure des deux côtés qui ne sont pas adjacents à la rue, et la division de ce résultat par 2.

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.

Article 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 19 février 2024. **APPROBATION PAR LE MAMH**, le **ENTRÉE EN VIGUEUR**, le

CÉLINE BRINDAMOUR, maires	56
, , ,	
SIGNÉ	



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-16 ANNEXE A RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION POUR LA RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX SUR LA RUE BOUCHARD, ENTRE LES RUES VALLIÈRES ET PARENT (PHASE 2)	3 200 000 \$
ESTIMATION POUR LE RAJUSTEMENT DES COÛTS UNITAIRES DE LA CONSTRUCTION DES SERVICES MUNICIPAUX SUR LA RUE GIGUÈRE, ENTRE LE BOULEVARD FOREST ET LA RUE DUCHESNE	2 050 000 \$
ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LA 4° AVENUE, ENTRE LES RUES GERMAIN ET GÉLINAS	255 000 \$
ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT PLUVIAL SUR LA 2° AVENUE, ENTRE LA 5° RUE ET LA RUE LÉVIS	300 000 \$
Sous-total	5 805 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±10 %)	580 500 \$
TOTAL	6 385 500 \$
Phill Gidounld	
PHILLIP SIDORENKO, ing., directeur	
OIQ #5063140 Le 25 janvier 2024	



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-16 #1		a	b	a x b = c
	PLAN: 2416-1-1.12-CIV 100-101-200-300				
1.	FRAIS GÉNÉRAUX				
1.1	Mobilisation, démobilisation, organisation du chantier, fouille exploratoire, désaffectation, disposition, etc.	forfaitaire	200 000,00 \$	1	200 000,00 \$
	Sous-total				200 000,00 \$
2.	AQUEDUC				
2.1	Conduite principale F.D. CL 52, 150 Ø mm	m lin.	460,00\$	260	119 600,00 \$
2.2	Conduite principale F.D. CL 52, 200 Ø mm	m lin.	500,00\$	40	20 000,00 \$
2.3	Poteau incendie Mueller modern centurion incluant bouche à clé et vanne	unité	25 000,00 \$	1	25 000,00 \$
2.4	Raccordement au réseau existant	unité	8 500,00 \$	7	59 500,00 \$
2.5	Vanne d'aqueduc 150 Ø mm et bouche à clé	unité	6 000,00 \$	3	18 000,00 \$
2.6	Vanne d'aqueduc 200 Ø mm et bouche à clé	unité	7 000,00 \$	2	14 000,00 \$
	Sous-total				256 100,00 \$
3.	ÉGOUT DOMESTIQUE				
3.1	Conduite PVC DR26, 200 Ø mm	m lin.	380,00\$	20	7 600,00 \$
3.2	Conduite PVC DR26, 250 Ø mm	m lin.	420,00\$	60	25 200,00 \$
3.3	Conduite PVC DR26, 375 Ø mm	m lin.	570,00 \$	205	116 850,00 \$
3.4	Regard d'égout sanitaire M-1200 de Lécuyer	unité	15 000,00 \$	5	75 000,00 \$
3.5	Mesure des déformations des conduites en PVC requise à la réception définitive	forfaitaire	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
3.6	Raccordement au réseau existant	unité	5 000,00 \$	6	30 000,00 \$



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX	QTE	TOTAL
	RÈGL. : 2024-16 #1		UNITAIRE a	APPROX.	a x b = c
	PLAN: 2416-1-1.12-CIV 100-101-200-300			~	
3.7	Pierre nette sous l'assise des conduites si requis incluant l'excavation supplémentaire et la mise au rebut		55,00 \$	145	7 975,00 \$
	Sous-total				272 625,00 \$
4.	ÉGOUT PLUVIAL	×			
4.1	Conduite en PVC DR35, 300 Ø mm	m lin.	420,00 \$	20	8 400,00 \$
4.2	Conduite en PVC DR35, 375 Ø mm	m lin.	500,00 \$	20	10 000,00 \$
4.3	Conduite de béton armé, CL IV, 600 Ø mm	m lin.	860,00 \$	50	43 000,00 \$
4.4	Conduite de béton armé, CL IV, 900 Ø mm	m lin.	930,00 \$	215	199 950,00 \$
4.5	Regard d'égout pluvial M-1600	unité	20 000,00 \$	5	100 000,00 \$
4.6	Puisard de rue P-4 Lécuyer ou équivalent approuvé	unité	15 000,00 \$	15	225 000,00 \$
4.7	Raccordement au réseau existant	unité	7 500,00 \$	5	37 500,00 \$
4.8	Mesure des déformations des conduites en PVC requise à la réception définitive	forfaitaire	5 000,00 \$	1	5 000,00 \$
	Sous-total				628 850,00 \$
5.	BRANCHEMENT DE SERVICE				ž.
5.1	Aqueduc 1 X 19 Ø mm, sanitaire 100 Ø mm	unité	10 000,00 \$	10	100 000,00 \$
5.2	Aqueduc 2 X 19 Ø mm, sanitaire 150 Ø mm	unité	15 000,00 \$	5	75 000,00 \$
	Sous-total			,	175 000,00 \$
6.	VOIRIE ET DRAINAGE				
6.1	Déblais 2 ^e classe, largeur 13,5 m, profondeur 1,150 m	m lin.	170,00 \$	210	35 700,00 \$
6.2	Polystyrène extrudé HI-60, épaisseur 50 mm	m²	50,00\$	3805	190 250,00 \$



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-16 #1		a	b	a x b = c
	PLAN: 2416-1-1.12-CIV 100-101-200-300				Я
6.3	Polystyrène extrudé HI-60, épaisseur 25 mm	m²	30,00 \$	3805	114 150,00 \$
6.4	Sous-fondation MG-112, épaisseur 600 mm, largeur 13	m lin.	245,00 \$	210	51 450,00 \$
6.5	Fondation supérieure MG-20, épaisseur 450 mm	t métr.	30,00\$	4110	123 300,00 \$
6.6	Membrane géotextile largeur 13,5 m	m lin.	60,00\$	210	12 600,00 \$
6.7	Transition granulaire, longueur 6 m (rue)	unité	3 720,00 \$	6	22 320,00 \$
6.8	Drain perforé latéral 150 Ø mm avec membrane filtrante incluant le raccordement au réseau	m lin.	45,00 \$	150	6 750,00 \$
	Sous-total				556 520,00 \$
7.	STRUCTURE DE BÉTON				
7.1	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,8 m excluant la préparation granulaire	m lin.	460,00 \$	450	207 000,00 \$
	Sous-total				207 000,00 \$
8.	PRÉPARATION DE SURFACE ET DE PAVAGE			8	
8.1	Préparation de la surface finale de la chaussée	m²	7,00 \$	3500	24 500,00 \$
8.2	Addition de MG-20 pour correction finale du profil	t métr.	40,00 \$	210	8 400,00 \$
8.3	Béton bitumineux couche de base de type ESG-14, taux de pose 141,5 kg/m²	t métr.	220,00 \$	550	121 000,00 \$
8.4	Béton bitumineux couche de surface de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	240,00 \$	350	84 000,00 \$
8.5	Entretien de la surface granulaire et abat-poussière	forfaitaire	5 000,00 \$	1	5 000,00 \$
	Sous-total				242 900,00 \$



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL	
	RÈGL. : 2024-16 #1		a	b	a x b = c	
	PLAN: 2416-1-1.12-CIV 100-101-200-300		***************************************			
9.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES	<u> </u> 			,	
9.1	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	m ²	40,00 \$	535	21 400,00 \$	
9.2	Revêtement d'entrée privée ESG-10	m ²	200,00\$	135	27 000,00 \$	
9.3	Gravier concassé MG-20, épaisseur 150 mm	m²	40,00 \$	90	3 600,00 \$	
9.4	Dalle de béton de ciment, épaisseur 150 mm	m ²	435,00 \$	135	58 725,00 \$	
	Sous-total	110 725,00 \$				
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				2 649 720,00 \$	
	FRAIS INCIDENTS		IMPRÉ'	VUS (±5 %)	132 486,00 \$	
			ONTRÔLE DE	SOL (±2 %)		
9	HONG	ORAIRES I	PROFESSIONN	ELS (±8 %)	211 977,60 \$	
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				3 047 178,00 \$	
	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	de 9,975 %)	151 978,00 \$	
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					
	TOTAL ARRONDI			:	3 200 000,00 \$	

Préparé par Stéphan Larose, c

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 18 janvier 2024



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. 2024-16 #2		a	b	a x b = c
1.	AQUEDUC				
1.1	Conduite principale F.D. CL52, 200 Ø mm	m lin.	100,00 \$	50	5 000,00 \$
1.2	Conduite principale F.D. CL52, 250 Ø mm	m lin.	150,00 \$	625	93 750,00 \$
1.3	Raccordement au réseau existant	unité		3	0,00 \$
1.4	Vanne d'aqueduc 200 Ø mm et bouche à clé	unité	800,00 \$	2	1 600,00 \$
1.5	Vanne d'aqueduc 250 Ø mm et bouche à clé	unité	1 000,00 \$	5	5 000,00 \$
1.6	Poteau incendie Mueller Modern Centurion incluant bouche à clé et vanne	unité	7 500,00 \$	3	22 500,00 \$
2.	Sous-total <u>ÉGOUT DOMESTIQUE</u>				127 850,00 \$
2.1	Conduite PVC DR35, 300 Ø mm	m lin.	250,00 \$	20	5 000,00 \$
2.2	Conduite PVC DR35, 375 Ø mm	m lin.	275,00 \$	20	5 500,00 \$
2.3	Conduite PVC DR35, 450 Ø mm	m lin.	300,00 \$	610	183 000,00 \$
2.4	Regard d'égout sanitaire M-1200 de Lécuyer	unité	3 000,00 \$	6	18 000,00 \$
2.5	Raccordement au réseau existant	unité	500,00 \$	2	1 000,00 \$
	Sous-total				212 500,00 \$
3.	ÉGOUT PLUVIAL				
3.1	Conduite principale béton armé CL IV 1500 Ø mm	m lin.	310,00 \$	25	7 750,00 \$
3.2	Conduite principale béton armé CL IV 1200 Ø mm	m lin.	350,00 \$	110	38 500,00 \$
3.3	Conduite principale béton armé CL IV 1050 Ø mm	m lin.	320,00 \$	170	54 400,00 \$
3.4	Conduite principale béton armé CL IV 900 Ø mm	m lin.	210,00 \$	25	5 250,00 \$
	·				



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. 2024-16 #2		a	b b	a x b = c
3.5	Conduite principale béton armé CL IV 600 Ø mm	m lin.	400,00 \$	315	126 000,00 \$
3.6	Regard d'égout pluvial M-1200 de Lécuyer	unité	3 000,00 \$	3	9 000,00 \$
3.7	Regard d'égout pluvial M-1500 de Lécuyer	unité	2 500,00 \$	1	2 500,00 \$
3.8	Regard d'égout pluvial MR-1200 de Lécuyer	unité	2 500,00 \$	1	2 500,00 \$
3.9	Regard d'égout pluvial MR-1050 de Lécuyer	unité	5 000,00 \$	2	10 000,00 \$
3.10	Puisard P-4 de Lécuyer	unité	15 000,00 \$	25	375 000,00 \$
3.11	Raccordement au réseau existant	unité	1 000,00 \$	3	3 000,00 \$
	Sous-total				633 900,00 \$
4.	BASSIN DE RÉTENTION ET AIRE DE CIRCULATION				
4.1	Bassin et émissaire:	forfaitaire	305 000,00 \$	1	300 000,00 \$
	 Excavation Membrane gétotextile Enrochement calibre 300-400 Enrochement calibre 200-300 Enrochement berme Sous-fondation MG-112 Fondation supérieure MG-20 Ensemencement hydraulique Clôture et barrière 				
4.2	Séparateur hydrodynamique	unité	25 000,00 \$	1	25 000,00 \$
4.3	Regard de béton préfabriqué pluvial	unité	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
	Sous-total				335 000,00 \$
5.	BRANCHEMENTS DE SERVICE				
5.1	Aqueduc 2 X 25 Ø mm, sanitaire 150 Ø mm	unité	1 640,00 \$	11	18 040,00 \$
		2			y.



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. 2024-16 #2		a	b	a x b = c
5.2	Aqueduc 1 X 25 Ø mm, sanitaire 150 Ø mm	unité	1 065,00 \$	1	1 065,00 \$
	Sous-total				19 105,00 \$
6.	VOIRIE ET DRAINAGE				
6.1	Excavation de l'infrastructure de chaussée, largeur 14,5 m	m lin.	65,00 \$	592	38 480,00 \$
6.2	Sous-fondation en gravier naturel MG-112, épaisseur 1350 mm	m lin.	95,00 \$	592	56 240,00 \$
6.3	Fondation inférieure en gravier concassé de calibre MG-56, épaisseur 300 mm	t métr.	5,50 \$	6650	36 575,00 \$
6.4	Fondation supérieure en gravier concassé de calibre MG-20, épaisseur 150 mm	t métr.	6,50 \$	5350	34 775,00 \$
6.5	Transition granulaire, longueur 6 m	unité	645,00 \$	3	1 935,00 \$
6.6	Drain latéral incluant membrane filtrante incluant le raccordement	m lin.	10,00 \$	1184	11 840,00 \$
6.7	Membrane géotextile Solmax Texel 7609	m lin.	10,00 \$	592	5 920,00 \$
	Sous-total				185 765,00 \$
7.	PARTIE ÉLECTRIQUE				
7.1	Installation de base de béton	unité	500,00 \$	14	7 000,00 \$
7.2	Fourniture et mise en place de conduit PVC 53 Ø mm	m lin.	85,00 \$	588	49 980,00 \$
7.3	Fourniture et installation de gaines PVC DR28 100 Ø mm	m lin.	35,00 \$	35	1 225,00 \$
7.4	Installation et raccordement des luminaires incluant le transport sur le site, l'assemblage, fusible et porte-fusible	unité	100,00 \$	14	1 400,00 \$
7.5	Fourniture et installation de 2 conducteurs 4 RWU90-CU XLPE, 1 conducteur 6 VERT-CU XLPE et de 1 conducteur 6 NU-CU dans les conduits souterrains	m lin.	50,00 \$	588	29 400,00 \$



Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX	QTE	TOTAL
	RÈGL. 2024-16 #2		UNITAIRE a	APPROX.	a x b = c
7.6	Fourniture et installation du coffret de contrôle incluant tous les éléments, modèle numéro ECL907060P de Hoffman	unité	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
7.7	Coffrage et coulé du massif de béton pour le cabinet	unité	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
7.8	Raccordement électrique	unité	25 000,00 \$	1	25 000,00 \$
	Sous-total				134 005,00 \$
8.	DIVERS				
8.1	Pierre nette et membrane sous l'assise des conduites si requis incluant l'excavation supplémentaire et la mise au rebut	t métr.	36,00 \$	650	23 400,00 \$
8.2	Soutènement, réfection, intervention et support auprès des réseaux enfouis d'utilités publiques (Énergir, Télébec, etc.)	forfaitaire	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
	Sous-total				33 400,00 \$
9.	ESSAIS ET CRITÈRES D'ACCEPTATION				
9.1	Nettoyage du réseau d'eau potable	forfaitaire	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
9.2	Essaie d'étanchéité du réseau d'eau potable	forfaitaire	10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
9.3	Désinfection incluant le rinçage, le remplissage, la chloration et le rinçage final du réseau d'eau potable	forfaitaire	40 000,00 \$	1	40 000,00 \$
9.4	Essai d'infiltration et d'exfiltration sur les conduites et structures sanitaires	forfaitaire	1 500,00 \$	1	1 500,00 \$
	et structures samtaires				61 500,00 \$



Art.	DESCRIPTION		UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTE APPROX.	TOTAL
	RÈGL. 2024-16 #2			а	b	a x b = c
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS			i	,	1 743 025,00 \$
	FRAIS INCIDENTS		(CONTRÔLE DE	E SOL (±2 %)	34 860,50 \$
		HON	ORAIRES F	PROFESSIONN	IELS (±10 %)	174 302,50 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDE	ENTS				1 952 188,00 \$
	TAXES NETTES			TVQ (50 %	de 9,975 %)	97 365,38 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					2 049 553,38 \$
	TOTAL ARRONDI				,	2 050 000,00 \$

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 18 janvier 2024



ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LA 4^e AVENUE, ENTRE LES RUES GERMAIN ET GÉLINAS

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-16 #3		a	b	a x b = c
	Plan : 2416-3-1.7-CIV 100-101-200-300				
1.	<u>PLUVIAL</u>				
1.1	Conduite pluviale en TBA classe IV, 900 mm Ø	m lin.	400,00 \$	175	70 000,00 \$
1.2	Regard d'égout pluvial M-1600	unité	10 000,00 \$	2	20 000,00 \$
1.3	Puisard de type P-4 de Lécuyer incluant la conduite et les accessoires pour le raccordement à la principale	unité	2 500,00 \$	4	10 000,00 \$
	Sous-total				100 000,00 \$
2.	VOIRIE ET DRAINAGE				
2.1	Fondation supérieure MG-20, épaisseur 450 mm	t métr.	18,00 \$	1200	21 600,00 \$
2.2	Sable tamisé de type CG-14	t métr.	8,00 \$	1200	9 600,00 \$
	Sous-total				31 200,00 \$
3.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE				
3.1	Préparation de la surface finale de la chaussée	m²	7,00 \$	1400	9 800,00 \$
3.2	Addition MG-20 pour correction finale du profil	t métr.	40,00 \$	40	1 600,00 \$
3.3	Béton bitumineux couche unique de type ESG-10, taux de pose 94,3 kg/m²	t métr.	220,00 \$	175	38 500,00 \$
3.4	Béton bitumineux couche unique de type ESG-14, taux de pose 165 kg/m²	t métr.	205,00 \$	275	56 375,00 \$ 106 275,00 \$



ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT PLUVIAL SUR LA 2° AVENUE, ENTRE LA 5° RUE ET LA RUE LÉVIS

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-16 #4		a	b b	a x b = c
	Plan: 2416-4-1.17-CIV 100-101-102-200-300				
1.	VOIRIE ET DRAINAGE				
1.1	CG-14 pour l'assise et l'enrobagede conduites.	t métr.	10,00 \$	205	2 050,00 \$
1.2	Fondation supérieure MG-20, épaisseur 300 mm	t métr.	18,00 \$	535	9 630,00 \$
	Sous-total				11 680,00 \$
2.	STRUCTURE DE BÉTON			3	
2.1	Plaque podotactile	unité	2 500,00 \$	2	5 000,00 \$
2.2	Enlèvement de trottoir	m lin.	165,00 \$	61	10 065,00 \$
2.3	Îlot de béton de ciment	m²	500,00 \$	120	60 000,00 \$
2.4	Trottoir de béton de ciment, largeur 1,5 m	m lin.	450,00 \$	30	13 500,00 \$
	Sous-total		μ		88 565,00 \$
3.	TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL				
3.1	Conduite de béton armé, CL IV, Ø 450 mm	m lin.	230,00 \$	55	12 650,00 \$
3.2	Regard d'égout pluvial M-1200	unité	8 000,00 \$	3	24 000,00 \$
3.3	Puisard de rue P-4 Lécuyer ou équivalent approuvé	unité	2 700,00 \$	3	8 100,00 \$
	Sous-total				44 750,00 \$
4.	TRAVAUX D'ÉGOUT SANITAIRE				
4.1	Conduite PVC DR35, Ø 375 mm	m lin.	200,00 \$	44	8 800,00 \$
4.2	Conduite PVC DR35, Ø 250 mm	m lin.	90,00 \$	8	720,00 \$
4.3	Regard d'égout sanitaire M-1200	unité	8 000,00 \$	1	8 000,00 \$
	Sous-total			a.	17 520,00 \$



ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE PLUVIALE SUR LA 4° AVENUE, ENTRE LES RUES GERMAIN ET GÉLINAS

Art. DESCRIPTION	DESCRIPTION UNITÉ PRIX QTÉ UNITAIRE APPROX.							
RÈGL. : 2024-16 #3	a x b = c							
TOTAL DES COÛTS DIRECTS	237 475,00 \$							
FRAIS INCIDENTS	4 749,50 \$							
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS	FRAIS INCIDENTS CONTRÔLE DE SOL (±2 %) TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS							
TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	12 080,95 \$				
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET	254 305,45 \$							
TOTAL ARRONDI			1	255 000,00 \$				

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique Le 18 janvier 2024



ESTIMATION POUR LE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT PLUVIAL SUR LA 2° AVENUE, ENTRE LA 5° RUE ET LA RUE LÉVIS

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL	
	RÈGL.: 2024-16 #4		а	b	a x b = c	
	Plan : 2416-4-1.17-CIV 100-101-102-200-300					
5.	PRÉPARATION DE SURFACE ET PAVAGE					
5.1	Préparation de la surface finale de la chaussée	m ²	7,00 \$	700	4 900,00 \$	
5.2	Béton bitumineux couche unique de type ESG-14, taux de pose 188,6 kg/m²	t métr.	205,00 \$	150	30 750,00 \$	
5.3	Béton bitumineux en tranchée de type ESG-14, taux de pose 188,6 kg/m²	t métr.	485,00 \$	50	24 250,00 \$	
	Sous-total	59 900,00 \$				
6.	AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRÉES PRIVÉES					
6.1	Nivellement, mise en forme, pose de terre et tourbe	3 300,00 \$				
6.2	Fourniture et installation de plantations	m ²	400,00 \$	55	22 000,00 \$	
					25 300,00 \$	
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				247 715,00 \$	
	FRAIS INCIDENTS CONTRÔLE ET ALIGNEMENT (6%) LOACTION ÉQUIPEMENT ET MACHINERIE CONTRÔLE DE SOL (±2 %)					
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENT	S			285 032,20 \$	
	TAXES NETTES		TVQ (50 °	% de 9,975 %)	14 215,98 \$	
					299 248,18 \$	
	TOTAL ARRONDI			;	300 000,00 \$	

Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique Le 18 janvier 2024



RÈGLEMENT 2024-16

LISTE DE PLANS

DESCRIPTION	N ^o PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Réfection des services municipaux sur la rue Bouchard, entre les rues Vallières et Parent (phase 2)	2416-1-1.12-CIV 100-101-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024
Prolongement de la conduite pluviale sur la 4 ^e Avenue, entre les rues Gélinas et Germain	2416-3-1.7-CIV 100-101-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024
Prolongement de la conduite pluviale sur la 2 ^e Avenue, entre la 5 ^e Rue et la rue Lévis	2416-4-1-17-CIV 100-101-102-200-300	Janvier 2024	Janvier 2024

PHILLIP SIDORENKO, ing., directeur

OIQ #5063140

Le 25 janvier 2024



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-16 ANNEXE B

<u>TAXES SPÉCIALES POUR BORDURES ET PAVAGE</u> SELON ESTIMATION (18-01-2024)

Année de travaux: 2024 1^{re} année d'imposition: 2025

Taux d'intérêt = 7% sur 10 ans (reçu de Chantale Gilbert le 11-13-2023)
| FACTEUR = | 0,1423775027 |

Bordure 257,39 \$ Pavage 212,89\$

Nom de rue : Bouchard entre Vallières et Parent

Règlement d'emprunt: 2024-16 #1

40% - 60% Rue Locale 33% - 66% Collectrice de quartier 30% - 70% Collectrice

Coût estimé							BORDURE			PAVAGE		TOTAL
					F	Coût a	u mètre	Taxe	Coi	ût au mètre	Taxe	Taxe
N° civique	N° cadastre	Matricule	Frontage taxable	Frontage travaux	Frontage selon rôle	de façade	TOTAL	annuelle	de façade	TOTAL	annuelle	annuelle
299, RUE VALLIERES	2 550 589	0630-83-1680	15,25	33,53	27,49	257,39 \$	3 925,83 \$	558,95 \$	212,89 \$	3 247,09 \$	462,31 \$	1 021,26 \$
37, RUE BOUCHARD	2 550 585	0630-83-4278	18,29	18,29	18,29	257,39 \$	4 707,64 \$	670,26 \$	212,89 \$	3 893,74 \$	554,38 \$	1 224,64 \$
35, RUE BOUCHARD	2 550 579	0630-83-5878	11,46	15,49	30,50	257,39 \$	2 950,32 \$	420,06 \$	212,89 \$	2 440,24 \$	347,44\$	767,49 \$
RUE BOURRET	2 551 239	0630-81-7256	10,03	10,03	0,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
RUE BOURRET	2 551 237	0630-81-7256	9,96	9,96	0,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
33. RUE BOUCHARD	2 550 722	0630-83-9476	12,61	16,69	16,69	257,39 \$	3 244,39 \$	461.93 \$	212,89 \$	2 683,47 \$	382.07 \$	843,99 \$
23-25, RUE BOUCHARD	2 550 719	0630-93-1173	16,69	16,69	16,69	257,39 \$	4 295,82 \$	611,63 \$	212,89 \$	3 553,12 \$	505,88 \$	1 117,51 \$
228. RUE THIBAULT	2 550 715	0630-93-3583	12,53	30,33	20,02	257,39 \$	3 223,80 \$	459,00 \$	212,89 \$	2 666,43 \$	379,64 \$	838,64 \$
RUE THIBAULT	2 551 238-P	0630-91-5851	12,73	12,73	0.00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
15-17, RUE BOUCHARD	2 550 916	0630-93-7885	11,41	30,48	30,48	257,39 \$	2 936,16 \$	418,04\$	212,89\$	2 428,53 \$	345,77 \$	763,81 \$
RUE BROUSSEAU	2 551 232	0630-93-9955	12,73	12,73	0,00	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0.00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
196-200, RUE PARENT	2 550 962	0730-03-2182	12,65	24,43	20.29	257,39 \$	3 255,97 \$	463,58 \$	212,89\$	2 693,05 \$	383,43 \$	847,01\$
RUE PARENT	2 551 234	0730-02-4667	21,05	21,05	0.00	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00\$	0.00 \$	0.00 \$
1879, RUE BOURASSA	2 550 565	0730-03-7399	15,24	15,24	15,24	257,39 \$	3 922,61 \$	558,49 \$	212,89\$	3 244,43 \$	461,93 \$	1 020,42 \$
RUE BOURASSA	2 551 267	0730,04-4203	20,13	20,13	0,00	0,00\$	0,00 \$	0,00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
1870. RUE BOURASSA	2 551 063	0730-04-2020	12.26	33,53	15.24	257,39 \$	3 156,23 \$	449,38 \$	212,89 \$	2 610,55 \$	371,68 \$	821,06 \$
40. RUE BOUCHARD	2 551 083	0630-94-8523	14,40	30,12	36,22	257,39 \$	3 707,04 \$	527.80 \$	212,89 \$	3 066,13 \$	436,55 \$	964,35 \$
PLACE JACOLA	2 551 277	0630-85-7684	27,43	27,43	0.00	0,00\$	0.00 \$	0,00\$	0,00\$	0,00 \$	0.00\$	0.00 \$
48. RUE BOUCHARD	2 551 091	0630-94-4228	12,33	12,78	18,88	257,39 \$	3 172,32 \$	451,67 \$	212,89 \$	2 623,86 \$	373,58 \$	825,25 \$
56-56B, RUE BOUCHARD	2 551 092	0630-94-2328	19,28	19,28	19,28	257,39 \$	4 962,46 \$	706,54 \$	212,89 \$	4 104,50 \$	584,39 \$	1 290,93 \$
64, RUE BOUCHARD	2 551 092	0630-94-0328	19,81	19,81	19,81	257,39 \$	5 098,88 \$	725,97 \$	212,89 \$	4 217,33 \$	600,45 \$	1 326.42 \$
72. RUE BOUCHARD	2 801 740	0630-84-8629	15,48	15,48	15,48	257,39 \$	3 984,38 \$	567,29 \$	212,89 \$	3 295,52 \$	469,21\$	1 036.49 \$
80, RUE BOUCHARD	2 551 095	0630-84-7129	15,48	15,48	15,00	257,39 \$	3 860,83 \$	549,70 \$	212,89 \$	3 193,34 \$	454.66 \$	1 004,36 \$
88. RUE BOUCHARD	2 551 095	0630-84-7129	15,00	15,00	15,00	257,39 \$	3 922,61 \$	558,49 \$	212,89 \$	3 244,43 \$	461,93 \$	1 020,42 \$
96. RUE BOUCHARD	2 551 096	0630-84-4029	15,24	15,24	15,24	257,39 \$	3 922,61 \$	558.49 \$	212,89 \$	3 244,43 \$	461,93 \$	1 020,42 \$
	2 551 094	0630-84-2231	21,34	21,34	21,34	257,39 \$	5 492,68 \$	782,03 \$	212,89 \$	4 543,05 \$	646,83 \$	1 428,86 \$
104, RUE BOUCHARD	2 551 098	0630-64-2231	21,34	21,34	21,34	257,39 \$	5 492,08 \$	/02,U3 \$	212,09 \$	4 543,05 \$	040,03 \$	1 420,00 \$
		TOTAL	400,56	513,05	387,42		73 742,59 \$			60 993,23 \$		19 183,35 \$
		TOTAL	1 400,00	010,00	001,42		70742,000			00 000,20 \$		10 100,00 0
Frais des bordures à 100%: (selon estimation)							T	axation au secteur	13	4 735,82 \$	7	
Bordure de béton de ciment excluant la préparation	55	175,00 \$		9 625,00 \$		Taxation à l'er	semble des imme	eubles imposables	3 0	65 264,18 \$	1	
Trottoir de béton de ciment excluant la préparation	415	175,00 \$		72 625,00 \$				Total règlemen		00 000,00 \$	1	
Taxe nette	15%			12 337,50 \$					1		_	
Financement	9%			8 512,88 \$								
Tota				103 100,38 \$								
	à 100%		400,56	103 100,38 \$	ī	257,39 \$	/m lin					
Total	a 10070		400,00	105 100,50 φ		201,00 φ	ZIII IIII.	N.		CÔTÉ + CÔTÉ / 2 /2		
Frais du pavage à 30%: (selon estimation)												
Préparation de la surface finale de la chaussée	3275	7,00 \$		22 925,00 \$						CÔTÉ + CÔTÉ / 2		
Addition de MG-20 pour correction finale du profil	197	40,00 \$		7 880,00 \$								
Béton bitumineux de type ESG-14	479	205,00 \$		98 195,00 \$					F	RUE, RUELLE, PAR	C, VILLE DE V	/AL-D'OR
Béton bitumineux de type ESG-10	345	220,00\$		75 900,00 \$						NOV 3 11 2 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -		
Ajustement de structures	13	1 682,00 \$		21 866,00 \$						NON TAXABLE		
Taxe nette	15%			34 014,90 \$								
Financement	9%			23 470,28 \$						À VÉRIFIER		
Tota				284 251,18 \$	1	212,89 \$: Im lin					
	ai à 30%		400.56		l	212,09 \$	An IIII.	li .				
Total	a 30%		400,56	85 275,35 \$								

Sophie Boulanger-Veillet, tech. le 18 janvier 2024



RÈGLEMENT 2024-18

Règlement décrétant une dépense de 1 012 000 \$ et un emprunt de 1 012 000 \$ afin de défrayer le coût d'études et d'honoraires professionnels associés à divers projets.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 5 février 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à défrayer les coûts inhérents aux honoraires professionnels associés à l'étude de divers projets ci-dessous énumérés incluant les frais, les taxes nettes et les frais de financement, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par le service de l'ingénierie et approuvées le 29 janvier 2024 par M. Phillip Sidorenko, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

DESCRIPTION DU PROJET

Sols contaminés et arpentage légal – Réalisation d'études diverses

Rénovation à l'Hôtel de Ville (855, 2^e Avenue) – Modernisation du bâtiment et phasage des travaux

Rénovation au Club Sport Belvédère – Réfection du toit et du système de réfrigération du curling

Piscine du centre Oriel-Riopel - Étude du système de chauffage et ventilation, remplacement du Desert Air

Centre-Agnico Eagle – Réfection des toits plats des cages d'escaliers

Usine d'épuration – Rénovation et modernisation du bâtiment

Rue Bouchard, entre les rues Vallières et Parent – Plans et devis incluant la surveillance de chantier

Nouveau puits d'eau potable – Étude hydrogéologique afin de trouver une source alternative d'eau potable

Déphosphatation et désinfection des eaux usées à l'usine d'épuration

Règlement 2024-18 Page 2

Article 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 012 000 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, pour les fins du présent règlement.

Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 012 000 \$ sur une période de cinq ans.

Article 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, incluant les frais incidents, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.

<u>Article 7</u>

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 19 février 2024. **APPROBATION PAR LE MAMH**, le **ENTRÉE EN VIGUEUR**, le

CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse			
SIGNÉ	CÉLINE	BRINDAMOU	R, mairesse
SIGNE	SIGNÉ		



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-18 ANNEXE A RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATIONS DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR ÉTUDES DIVERSES, CARACTÉRISATION DE SOLS CONTAMINÉS ET ARPENTAGE LÉGAL	30 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉNOVATION À L'HÔTEL DE VILLE (855, 2° AVENUE)	30 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉNOVATION AU CLUB SPORT BELVÉDÈRE	35 000 \$
ESTIMATION DES COÛT EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA PISCINE DU CENTRE ORIEL-RIOPEL	50 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LE CENTRE AGNICO EAGLE	25 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR L'USINE D'ÉPURATION	150 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RUE BOUCHARD, ENTRE LES RUES VALLIÈRES ET PARENT	200 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR UN NOUVEAU PUITS D'EAU POTABLE	250 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA DÉPHOSPHATATION ET DÉSINFECTION DES EAUX USÉES À L'USINE D'ÉPURATION	150 000 \$
Sous-total	920 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±10 %)	92 000 \$
TOTAL	1 012 000 \$
Phill Sidoremld	
PHILLIP SIDORENKO, ing. directeur	
OIQ #5063140 Le 29 janvier 2024	



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR ÉTUDES DIVERSES, CARACTÉRISATION DE SOLS CONTAMINÉS ET ARPENTAGE LÉGAL

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-18 #1	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL axb=c
1.	Montant provisionnel afin de procéder à quelques études diverses, de la caractérisation de sols protentiellement contaminés ainsi que procéder à des relevés d'arpentage légal	forfaitaire	47 500,00 \$	1	28 500,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS		,		28 500,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 % d	de 9,975 %)	1 421,44 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES				29 921,44 \$
	TOTAL ARRONDI			:	30 000,00 \$

Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 23 janvier 2024



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉNOVATION À L'HÔTEL DE VILLE (855, 2° Avenue)

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-18 #2	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
1.	Honoraires professionnels pour l'analyse des besoins pour la rénovation, la modernisation du bâtiment et le phasage des travaux	28 500,00 \$	1	28 500,00 \$	
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS		8	28 500,00 \$	
	TAXES NETTES TVQ (50 % de 9,975 %)				
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET TAXES NETTE			29 921,44 \$	
	TOTAL ARRONDI				30 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉNOVATION AU CLUB SPORT BELVÉDÈRE

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-18 #3	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
1.	Honoraires professionnels pour le mandat d'ingénierie et d'architecte en lien avec la réfection du toit et du système de réfrigération du curling.		33 500,00 \$	1 ,	33 500,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS			33 500,00 \$	
	TAXES NETTES	% de 9,975 %)	1 670,81 \$		
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTE	35 170,81 \$			
	TOTAL ARRONDI			,	35 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA PISCINE DU CENTRE ORIEL-RIOPEL

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-18 #4	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL axb=c
1.	Honoraires professionnels pour l'étude du système de chauffage et ventilation vétuste et remplacement du Desert Air	forfaitaire	48 000,00 \$	1	48 000,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS			48 000,00 \$	
	TAXES NETTES TVQ (50 % de 9,975 %)				
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET TAXES NETTE			50 394,00 \$	
	TOTAL ARRONDI				50 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LE CENTRE AGNIGO EAGLE

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-18 #5	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL axb=c
1.	Honoraires professionnels pour les plans et devis d'architecte en lien avec la réfection des toits plats des cages d'escaliers au dessus de la salle mécanique		24 000,00 \$	1	24 000,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS				24 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	1 197,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET TAXES NETTE	S			25 197,00 \$
	TOTAL ARRONDI			:	25 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR L'USINE DÉPURATION

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-18 #6		а	b	a x b = c
1.	Honoraires professionnels pour la rénovation et la modernisation du bâtiment incluant l'agrandissement du secteur administratif	forfaitaire	143 000,00 \$	1	143 000,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS				143 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	7 132,13 \$
,	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NE	TTES			150 132,13 \$
	TOTAL ARRONDI				150 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RUE BOUCHARD, ENTRE LES RUES VALLIÈRES ET PARENT

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-18 #7		а	b	a x b = c
1.	Honoraires professionnels pour la réalisation des plans et devis incluant la surveillance de chantier	forfaitaire	190 500,00 \$	1	190 500,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				190 500,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	9 501,19 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET TAXES NETTE	S			200 001,19 \$
	TOTAL ARRONDI			:	200 000,00 \$

Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 24 janvier 2024



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR UN NOUVEAU PUITS D'EAU POTABLE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-18 #8		а	b	a x b = c
1.	Honoraires professionnels pour réaliser une étude hydrogéologique afin de trouver une source alternative d'eau potable	forfaitaire	238 000,00 \$	1	238 000,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS				238 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	11 870,25 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTE	S			249 870,25 \$
	TOTAL ARRONDI			9	250 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS EN HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA DÉPHOSPHATATION ET DÉSINFECTION DES EAUX USÉES À L'USINE D'ÉPURATION

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-18 #9	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL axb=c
1.	Honoraires professionnels supplémentaires pour la réalisation des plans et devis en lien avec la déphosphatation et désinfection des eaux usées	forfaitaire	143 000,00 \$	1	143 000,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				143 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	7 132,13 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS ET TAXES NETTE	S			150 132,13 \$
	TOTAL ARRONDI				150 000,00 \$



RÈGLEMENT 2024-20

Règlement décrétant une dépense de 467 500 \$ et un emprunt de 467 500 \$ pour l'achat et la réalisation de divers travaux d'installation et d'entretien d'équipements sur les sites d'activités sportives et le réseau cyclable.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 5 février 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à procéder aux achats et à faire exécuter les travaux mentionnés dans le présent règlement conformément au(x) plan(s) et devis ci-dessous énuméré(s), incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert des estimations détaillées préparées par le Service de l'ingénierie (responsable du programme triennal d'immobilisations) et approuvées le 29 janvier 2024 par M. Philip Sidorenko, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

LISTE DES TRAVAUX ET DES PLANS CORRESPONDANTS

DESCRIPTION DU PROJET	PLANS Nos
Éclairage du terrain d'ultimate au parc St-Joseph	2420-4-7.10-ELE 100-101-200-201

Article 3

Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme de 467 500 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les frais de financement, pour les fins du présent règlement.

Article 4

Afin d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 467 500 \$ sur une période de 10 ans.

Article 5

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, incluant les frais incidents, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Règlement 2024-20 Page 2

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.

Article 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 19 février 2024. **APPROBATION PAR LE MAMH**, le **ENTRÉE EN VIGUEUR**, le



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-20

RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION DES COÛTS POUR LE REMPLACEMENT DE 38 UNITÉS D'ÉCLAIRAGE AU TERRAIN DE TENNIS DE VAL-D'OR	115 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS POUR LE MARQUAGE ET L'ACHAT DE SIGNALISATION SPÉCIFIQUE POUR LE RÉSEAU CYCLABLE	20 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ACHAT DE FONTAINE POUR LE REMPLISSAGE DE BOUTEILLE D'EAU	75 000 \$
ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ADDITION D'ÉCLAIRAGE AU TERRAIN DE FRISBEE SUR GAZON NATUREL ST-JOSEPH	100 000 \$
ESTIMATION POUR LE REMPLACEMENT DES BANDES DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE DE SULLIVAN	55 000 \$
ESTIMATION POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI DE STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS AU CENTRE MULTISPORT FOURNIER	60 000 \$
Sous-total	425 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±10 %)	42 500 \$
TOTAL	467 500 \$
Millit Gridorenle	
PHILLIP SIDORENKO, ing. directeur	
OIQ #5063140 Le 29 janvier 2024	



ESTIMATION DES COÛTS POUR LE REMPLACEMENT DE 38 UNITÉS D'ÉCLAIRAGE AU TERRAIN DE TENNIS DE VAL-D'OR

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-20 #1	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
1.	Étude photométrique, démantèlement des unités d'éclairage existants et fourniture et installation de nouveaux équipements d'éclairage (38)	forfaitaire	110 000,00 \$	1	110 000,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				110 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	5 486,25 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES				115 486,25 \$
	TOTAL ARRONDI			,	115 000,00 \$

Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 29 janvier 2024



ESTIMATION DES COÛTS POUR LE MARQUAGE ET L'ACHAT DE SIGNALISATION SPÉCIFIQUE POUR LE RÉSEAU CYCLABLE

Art.	DESCRIPTION RÈGL.: 2024-20 #2	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTÉ APPROX. b	TOTAL a x b = c
1.	Achat de bollard amovible, barrière simple pour piste cyclable et marquage de chaussée (piste cyclable sur voie partagée)	forfaitaire	19 000,00 \$	1	19 000,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				19 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	947,63 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES	;			19 947,63 \$
	TOTAL ARRONDI			:	20 000,00 \$

Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 29 janvier 2024



ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ACHAT DE FONTAINE POUR LE REMPLISSAGE DE BOUTEILLE D'EAU

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-20 #3		а	b	axb=c
1.	Achat de fontaine (8 unités) en acier inoxidable pour le remplissage de bouteille d'eau, incluant une fontaine à boire accessible et une fontaine pour	forfaitaire	71 000,00 \$	1	71 000,00 \$
	animaux				
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS				71 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	3 541,13 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES	i	,		74 541,13 \$
	TOTAL ARRONDI			:	75 000,00 \$



ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ADDITION D'ÉCLAIRAGE AU TERRAIN DE FRISBEE SUR GAZON NATUREL ST-JOSEPH

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL.: 2024-20 #4		a	b	a x b = c
	Plan 2420-4-7.10-ELE 100-101-200-201				
1.	Montant supplémentaire pour la mise en place d'éclairage conforme, fourniture et mise en place de base de béton, conduit et raccordement électrique	forfaitaire	95 000,00 \$	1	95 000,00 \$
	TOTAL DES COÜTS DIRECTS		×		95 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	% de 9,975 %)	4 738,13 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES	3			99 738,13 \$
	TOTAL ARRONDI			:	100 000,00 \$



ESTIMATION POUR LE REMPLACEMENT DES BANDES DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE DE SULLIVAN

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL : 2024-20 #5		а	b	a x b = c
1.	Bandes de patinoire extérieures en aluminium de la série Agora 500 de dimension 50' x 100' avec quatre rayons de 15' (livraison et installation complète incluses)		44 000,00 \$	1	44 000,00 \$
2.	Frais d'enlèvement et disposition des installations existantes, préparation et réparation requises autour de la nouvelle installation		8 250,00 \$	1	8 250,00 \$
v	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				52 250,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	2 605,97 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES				54 855,97 \$
	TOTAL ARRONDI				55 000,00 \$



ESTIMATION POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI DE STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS AU CENTRE MULTISPORT FOURNIER

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QTÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL : 2024-20 #6		a	b	a x b = c
1.	Abri préfabriqué pour stationner 20 vélos avec mur et toit en verre de sécurité	forfaitaire	44 000,00 \$	1	44 000,00 \$
2.	Supports pour 20 vélos	forfaitaire	3 000,00 \$	1	3 000,00 \$
3.	Installation de l'abri avec ancrage dans le béton, enlèvement et réparation du pavage, dalle de béton et travaux électriques		10 000,00 \$	1	10 000,00 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS		<u> P</u>		57 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	2 842,88 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES			59 842,88 \$	
	TOTAL ARRONDI				60 000,00 \$

Stocken house

Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 29 janvier 2024



RÈGLEMENT 2024-20

LISTE DE PLANS

DESCRIPTION	Nº PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Éclairage terrain de frisbee St-Joseph	2420-4-7.10-ELE 100-101-200-201	Janvier 2024	Janvier 2024

PHILLIP SIDORENKO, ing., directeur OIQ #5063140 Le 29 janvier 2024



RÈGLEMENT 2024-22

Règlement décrétant une dépense de 1 430 000 \$ et un emprunt de 1 430 000 \$ pour l'achat d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 5 février 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à acheter aux fins du présent règlement, un camion autopompe Custom Pierce-Maxisaber neuf, tel que décrit à l'estimation détaillée préparée par le Service de l'ingénierie (responsable du programme triennal d'immobilisations) et approuvée le 29 janvier 2024 par M. Philip Sidorenko, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

Article 3

Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme de 1 430 000 \$ incluant les frais, les taxes nettes et les frais de financement, pour les fins du présent règlement.

Article 4

Afin d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 1 430 000 \$ sur une période de 10 ans.

Article 5

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, incluant les frais incidents, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Règlement 2024-22 Page 2

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 19 février 2024. **APPROBATION PAR LE MAMH**, le **ENTRÉE EN VIGUEUR**, le

SIGNÉ
CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse
SIGNÉ
KATY VEILLEUX, notaire
Greffière



RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2024-22

RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	1 300 000 \$
Sous-total	1 300 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±10 %)	130 000 \$
TOTAL	1 430 000 \$
A. A	
Philli Sidound	
PHILLIP SIDORENKO, ing. directeur	
OIQ #5063140 Le 29 janvier 2024	



ESTIMATION DES COÛTS POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ APPROX.	TOTAL
	RÈGL. : 2024-		a	b	a x b = c
1.	Camion autopompe Custum PIERCE-MAXISABER	forfaitaire	1 238 000,00 \$	1	1 238 000,00 \$
	Voir soumission11051 de L'Arsenal en pièce jointe				
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				1 238 000,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 %	de 9,975 %)	61 745,25 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET TAXES NETTES			1 299 745,25 \$	
	TOTAL ARRONDI				1 300 000,00 \$

John Jours

Preparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique

Le 29 janvier 2024

L⁷ARSENAL

TOUT POUR VOS INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél: 819-474-2111 Fax: 819-474-7494

11 800-266-7610

Courriel: info@larsenal.ca www.larsenal.ca

Client: 84180

Ville de Val-D'Or

855, 2e Avenue Val d'or, Qc J9P 1W8 Vendu par Envoyer paiement à : THIBAULT & ASSOCIÉS 2250 André C.Hamel Drummondville, Qc. J2C 8B1

SOUMISSION:

11051

Date: 2023-10-04

Référence :

Autopompe Pierce

Expédier à :

Même

(819) 824-9613

No. item Description Qté. Prix Total Tx

AUTOPOMPE MAXI-SABER

Camion Autopompe Custom PIERCE - MAXISABER

- Réservoir 1000 gallons imp.
- Réservoir mousse 25 gallons imp.
- Cabine Pierce Saber 60-10 (60" avec surélevé de 10")
- Pompe Hale DSD 1500 GPM
- Plomberie "Foam ready" pouvant installer un système à mousse
- Pare-chocs 19" avec compartiment pour 150'-1-3/4" préconnect
- Sirène fédérale Q2B
- Panneau de pompe Paragon™ (déphasé et protégé par porte à rouleau)
- 2 "speed lay's" préconnect 1-3/4"
- Compartiment pour échelle intégré à la carrosserie
- 11 espaces de rangement pour cylindre d'air dans les ailes
- Cabine deux tons (Rouge et Blanc)
- Système à mousse Foampro 2002
- Tour de lumière de type Gatineau (voir photo en attachement)
- Pac track dans la partie haute des compartiments
- Inverter pour courant dans 4 coffres
- Système d'arrimage d'appareil respiratoire "Smartdock"
- Radio Am/Fm

Prix de vente

1,00 1095000,00 1095000,00

Alexandre Séguin, CSP Directeur des ventes (819) 474-2111, poste 226 Cell: (514) 962-9538 Sans frais (800) 266-7610 alexandre.seguin@larsenal.ca

> Sous-total: Transport:

1095000,00

A) Inscrit: 134678309

T.P.S. :

54750,00 109226,25

B) Inscrit: 1015299238

T.V.Q. :

TOTAL:

1258976,25